

ÉTUDE D'INVENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS POUR L'ACTION CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE LA RÉGION MENA

Rapport de synthèse final

RCC MENA et Asie du Sud

Promouvoir l'action climatique au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud



Photo: Syed photography



United Nations Climate Change
Capacity-building



CLIMATEKOS

Regional Collaboration Centre – Dubai

Promoting Climate Action in the
Middle East, North Africa and South Asia

Contents

1. Introduction	4
1.1 Contexte et objectif de l'étude	4
1.2 Méthodologie et portée de l'étude	5
1.2.1 Examen documentaire et enquête	5
1.2.2 Portée et description de l'approche de la collecte de données	5
2. Le changement climatique et le secteur privé dans la région MENA : contexte	5
2.1 Le changement climatique et ses impacts dans la région MENA	5
2.2 Les PME dans la région MENA	6
2.3 État des lieux : mécanismes de tarification du carbone dans la région MENA au début de l'année 2021	7
2.4 Impact du changement climatique sur les PME	8
3. Résultats de l'examen documentaire	9
3.1 Lacunes et besoins en matière de renforcement des capacités d'action climatique dans la région MENA.....	9
3.2 Programmes et initiatives d'action climatique pour les PME dans la région MENA	11
Initiatives écologiques en Arabie Saoudite et au Moyen-Orient	11
3.3 Évaluation au niveau national : disponibilité des données	12
4. Résultats de l'enquête	13
4.1 Connaissances sur le changement climatique	14
4.2 Actions liées au changement climatique	15
4.3 Lacunes dans les connaissances sur le changement climatique, besoins d'information et besoins identifiés en matière de renforcement des capacités des PME de la région MENA	18
5. Résumé de l'évaluation et des recommandations	20
5.1 Résumé des résultats de l'enquête, comparaison et intégration avec l'examen documentaire.....	20
5.2 Recommandations finales	23
6. Annexes.....	37
Annexe A: questions de l'enquête	35
Annexe B: Liste des associations et des groupes faitiers contactés	38
Annexe C: Profils des pays	40
Annexe D : Matrice générale - Cartographie des organismes de recherche et des universités et de leurs offres existantes pour répondre aux besoins de renforcement des capacités du secteur privé et des PME.	53
Annexe E : Tentative de rapprochement entre les offres de formation proposées par les organismes de recherche et les universités et les besoins identifiés du secteur privé et des PME en matière de renforcement des capacités.....	55

1. Introduction

1.1 Contexte et objectif de l'étude

Les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) sont parmi les plus vulnérables au monde en ce qui concerne les impacts probables du changement climatique, la région a été identifiée comme un point chaud du changement climatique par la Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC)¹. Des changements climatiques ont déjà été signalés dans la région et devraient s'accroître et s'intensifier dans un avenir proche². Jusqu'à présent, l'accent a surtout été mis sur ce que les gouvernements doivent faire pour lutter contre le changement climatique et ses répercussions. Il est essentiel de faire participer le secteur privé aux efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux et construire des nations résilientes au changement climatique. Cela est particulièrement pertinent dans les pays de la région MENA, dont les économies seront fortement touchées par le changement climatique dans les années à venir.

La participation du secteur privé est essentielle pour de multiples raisons. Tout d'abord, le changement climatique présente des risques matériels pour les entreprises, les impacts climatiques physiques doivent donc être traités et les entreprises être rendues résilientes à ces impacts. À l'avenir, une entreprise prospère sera une entreprise résiliente au changement climatique. En outre, il sera très difficile, voire impossible, de renforcer la résilience climatique au niveau mondial sans le secteur privé.

Plus précisément, le secteur privé peut aider à mobiliser des ressources financières, à démultiplier les efforts des gouvernements, à faire participer la société civile et les communautés, à développer des services climatiques innovants et des technologies d'adaptation. La participation du secteur privé est essentielle à la transition vers des économies à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique dans tous les secteurs économiques. En particulier, les PME peuvent ouvrir la voie à l'écologisation et à l'adaptation au changement climatique dans la majorité des secteurs économiques, notamment l'industrie et la fabrication, l'agriculture, le tourisme et les secteurs énergétiques.

Le renforcement des capacités du secteur privé offre une excellente occasion d'écologiser davantage les entreprises et de les aider à s'adapter au changement climatique. Cette étude vise à identifier et à évaluer les lacunes dans les connaissances et les besoins en matière de renforcement des capacités pour permettre au secteur privé de la région MENA de contribuer aux efforts déployés par les gouvernements nationaux pour faire face au changement climatique avec un accent mis sur les PME. Dans le même temps, l'étude évaluera également l'état d'avancement des instruments de tarification du carbone qui soutiennent la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national. Une cartographie du type de renforcement des capacités requis au niveau régional ou/et national a été réalisée pour aider à répondre aux besoins et aux lacunes des PME des pays de la région MENA en matière d'action climatique. L'objectif final de l'étude est de contribuer à mieux préparer les entreprises à faire face aux changements et aux impacts climatiques et à améliorer leur résilience, ainsi que de leur permettre d'utiliser les sources de financement climatique et de se positionner dans les environnements politiques climatiques nationaux.

¹ <https://ufmsecretariat.org/project/clima-med/>

² https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/anuari/med.2019/Climate_Change_MENA_Region_Risks_Effects_Simone_Borghesi_Elisa_Ticci_IEMed_MedYearbook2019b.pdf/

1.2 Méthodologie et portée de l'étude

1.2.1 Examen documentaire et enquête

L'évaluation est basée sur une compilation des besoins actualisés en matière de renforcement des capacités liées au climat des entités du secteur privé, en particulier des PME, au niveau national et local dans la région MENA. Cela comprend :

- Des informations actualisées sur les programmes et activités liés au changement climatique des institutions universitaires et des organismes de recherche de la région MENA qui pourraient répondre ou intégrer les besoins de renforcement des capacités du secteur privé ;
- La conception d'une brève enquête visant à recueillir des informations auprès d'entités du secteur privé, avec un accent particulier sur les PME ;
- La création d'une base de données contenant toutes les informations et données pertinentes compilées au cours de la mission.

1.2.2 Portée et description de l'approche de la collecte de données

La région MENA couvre une zone qui s'étend du Maroc à l'Égypte et du Yémen à l'Iran à travers la péninsule arabique. Les pays de la région MENA analysés aux fins de cette étude comprennent l'Arabie saoudite, l'Algérie, Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, Oman, la Palestine, le Qatar, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Même si les pays de la région MENA présentent certaines similitudes culturelles et climatiques, il existe également de nettes disparités économiques et sociales ainsi que des conflits et des instabilités politiques qui empêchent certains pays de donner la priorité aux efforts en matière d'action climatique. Ces disparités ont un impact direct sur la disponibilité et la qualité des données spécifiques aux pays et aux secteurs qui sont nécessaires pour cette étude. Par conséquent, l'approche suivante a été utilisée :

- Un examen documentaire a été réalisé pour les 17 pays mentionnés ci-dessus afin de recueillir des données de base primaires sur a) le paysage, la structure et le rôle des PME dans l'économie nationale comme point de référence, b) les lacunes en matière de connaissances et les besoins en capacités des PME dans les pays, ainsi que c) les programmes de renforcement des capacités en matière d'action climatique existants pour les PME et d) les universités, les centres de recherche et les organisations privées qui les proposent.
- L'examen documentaire a ensuite été complété par une enquête ciblée auprès de PME sur leurs propres expériences et besoins. Ceci a permis d'obtenir des informations complémentaires sur le secteur supplémentaire éventuel à inclure dans l'étude ou des informations spécifiques aux entreprises/industries sur les besoins en matière de renforcement des capacités et/ou d'autres programmes existants de renforcement des capacités en matière d'action climatique pour le secteur privé. Enfin, ceci devrait déterminer si des données spécifiques au pays sont disponibles.

2. Le changement climatique et le secteur privé dans la région MENA : contexte

2.1 Le changement climatique et ses impacts dans la région MENA

En 2018, la région MENA a émis plus de 3 milliards de tonnes de dioxyde de carbone et produit près de 9 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre³, alors qu'elle ne représentait que 6 % de la population

³ « Émissions de CO₂ | Atlas mondial du carbone ». www.globalcarbonatlas.org. Consulté le 01/04/2021

mondiale⁴. Ces émissions proviennent principalement du secteur de l'énergie, qui est une des principales sources d'émissions dans de nombreuses économies du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en raison de la production et de l'exportation d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel^{5,6}.

Il est anticipé que les changements climatiques dans la région MENA entraînent une diminution des précipitations, une plus grande variabilité saisonnière des températures et une élévation du niveau de la mer Méditerranée, constituant autant de menaces pour la disponibilité de l'eau, la production agricole et la sécurité économique⁷.

S'agissant de sécurité de l'eau, plus de 60 % de la population de la région MENA vit dans des zones où le stress hydrique de surface est élevé ou très élevé, avec des quantités d'eau disponibles réduites pour les utilisations immédiates telles que l'agriculture ou le remplissage de réservoirs d'eau potable⁸. Environ 80 à 100 millions de personnes devraient connaître un stress hydrique d'ici 2025 dans l'ensemble de la région MENA. D'ici 2050, la disponibilité d'eau par habitant devrait diminuer de 50 %⁹.

Bien que la région MENA soit la région la plus pauvre en eau et la plus sèche au monde, plus de 35 % de sa population travaille dans le secteur agricole, qui contribue à hauteur de 13 % au PIB de la région. La plupart des zones agricoles des pays de la région MENA sont des zones pluviales, une autre partie importante de la production végétale étant basée sur des systèmes d'agriculture en zone sèche. Cela laisse le secteur agricole, y compris de nombreuses petites et moyennes entreprises, très vulnérable aux changements de température et de précipitations¹⁰.

Les pays de la région MENA se sont engagés à atteindre les objectifs climatiques à long terme décrits dans l'accord de Paris sur le climat par la soumission de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Tous les pays de la région MENA ont soumis leur CDN, à l'exception de la Libye et du Yémen.

2.2 Les PME dans la région MENA

2.2.1 Le rôle des PME dans l'économie

Les PME représentent une part très élevée de l'emploi dans le secteur privé dans la région MENA, en particulier dans les pays où le secteur informel est important. La définition de ce qui constitue réellement une PME varie d'un pays à l'autre et se base généralement sur le nombre d'employés et/ou le chiffre d'affaires annuel. Par exemple, les pays de l'UE définissent collectivement les PME comme ayant moins de 250 employés¹¹, alors que d'autres pays les définissent comme ayant jusqu'à 100 employés. Dans la région MENA, plus de 90 % des PME emploient moins de 50 personnes¹².

Selon les statistiques, les PME représentent généralement entre 10 et 40 % de l'ensemble des emplois dans la région MENA. La majorité des entreprises de la région MENA sont des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), dont le nombre est estimé entre 19 et 23 millions (formel et informel) et qui

⁴ « Population, total - Moyen-Orient et Afrique du Nord, World | Data » data.worldbank.org. Consulté le 01/04/2021

⁵ Abbass, RA ; Kumar, P ; El-Gendy, A (2018) : Un aperçu des stratégies de surveillance et de réduction des émissions liées à la santé et au changement climatique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Environnement atmosphérique. 175 : 33-43.

⁶ Al-mulali, Usama (01/10/2011). « Consommation de pétrole, émission de CO2 et croissance économique dans les pays de la région MENA ». Énergie. 36 (10) : 6165-6171.

⁷ Verner D, 2012 : L'adaptation à un climat changeant dans les pays arabes : un cas pour la gouvernance de l'adaptation et le leadership dans le renforcement de la résilience climatique. Washington D.C. : Rapport sur le développement de la région MENA, Banque mondiale

⁸ Banque mondiale. 2018. Au-delà de la pénurie : la sécurité de l'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Rapport sur le développement de la région MENA ; Washington, DC : Banque mondiale

⁹ Warren et al., 2006. Comprendre les impacts régionaux du changement climatique. Rapport de recherche préparé pour le rapport Stern sur l'économie du changement climatique. Tyndall Centre for Climate Change Research, document de travail 90.

¹⁰ <https://www.ecomena.org/agriculture-mena/>

¹¹ Commission européenne, 2005

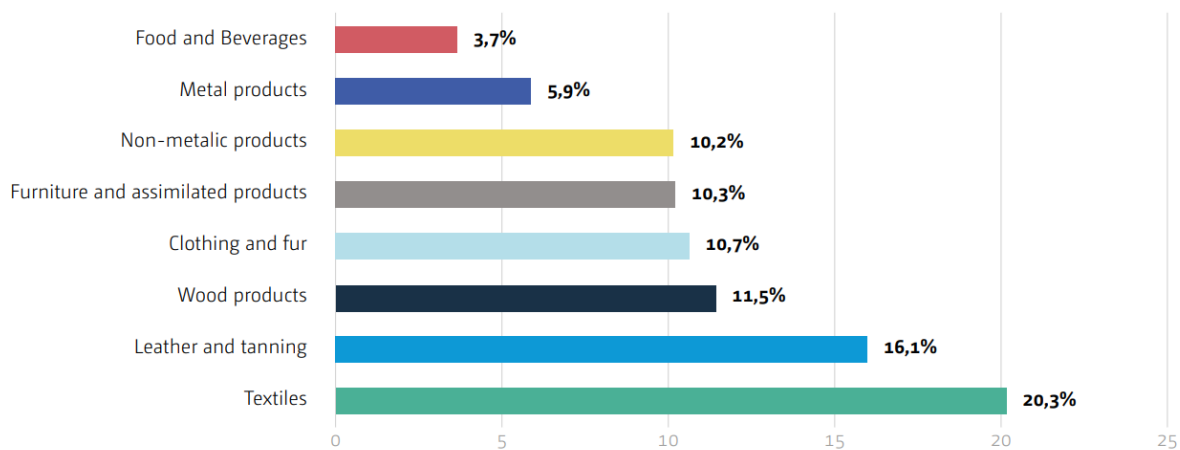
¹² <https://www.meii.org/small-medium-enterprises#:~:text=SMEs%20account%20for%20a%20very,of%20all%20employment%20in%20MENA.>

représentent de 80 à 90 % du total des entreprises dans la plupart des pays¹³. Au contraire, la contribution des PME au PIB varie entre 4 et 40 % seulement, en raison du rôle important de l'État dans l'économie, notamment dans plusieurs pays arabes¹⁴.

Les PME, en particulier les microentreprises, sont généralement présentes dans les secteurs du commerce de gros et de détail, tandis que les petites et moyennes entreprises sont souvent actives dans les secteurs de la fabrication, de la construction et de l'industrie. Bien que les PME ne soient pas très nombreuses dans le secteur agricole, qui est le plus directement touché par le changement climatique, les économies des pays de la région MENA en général seront affectées par le changement climatique de plusieurs manières, à la fois directement et indirectement (voir ci-dessous). Cela a également des effets sur les PME et leurs activités commerciales.

Les PME de la région MENA représentent une grande majorité des unités de production et de l'emploi, comme le montre le tableau ci-dessous pour le secteur manufacturier.

Figure 1: Part des PME (%) pour chaque sous-secteur industriel



2.3 État des lieux : mécanismes de tarification du carbone dans la région MENA au début de l'année 2021

Hormis quelques expériences dans des projets du mécanisme de développement propre (MDP) au titre de l'Art. 12 du Protocole de Kyoto, où 95 % de ces expériences et projets connexes concernent des acteurs d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique (voir UNEP DTU CDM/JI Pipeline Analysis and Database¹⁵), la région MENA n'a pratiquement aucune expérience d'autres ou de nouveaux instruments de tarification du carbone tels que les taxes sur le carbone, les budgets ou les systèmes d'échange de droits d'émission, surtout lorsqu'il s'agit d'acteurs du secteur privé ou de PME (Banque mondiale 2020a¹⁶). Jusqu'à présent, peu d'initiatives (financées) par des organisations multilatérales ou bilatérales sont mises en œuvre dans la région. Il s'agit principalement d'activités de préparation (par exemple, par la Banque mondiale), de renforcement des capacités et de moyens institutionnels. Il s'agit en particulier du Maroc, de la Tunisie et de la Jordanie (Banque mondiale 2020b¹⁷).

¹³ FMI 2019 : Renforcer le rôle des PME dans le monde arabe - Quelques considérations clés.

¹⁴ FMI 2019 : Renforcer le rôle des PME dans le monde arabe - Quelques considérations clés.

¹⁵ Voir <http://www.cdmpipeline.org/cdm-projects-region.htm>

¹⁶ Banque mondiale (2020a). "State and Trends of Carbon Pricing 2020" (mai), Banque mondiale, Washington, DC, à l'adresse https://www.ieta.org/resources/Conferences_Events/2020/Carbon%20Market%20Virtual%20Series/WB%20State%20and%20Trends%202020_Full%20report.pdf.

¹⁷ Banque mondiale (2020b). Rapport annuel 2020 du Partenariat pour la préparation au marché, Vers un avenir à faible émission de carbone, à l'adresse https://www.thepmr.org/system/files/documents/PMR_Report_4_2020_Final.pdf.

¹⁸ Ibid.

L'un des principaux mécanismes internationaux de facilitation visant à encourager le développement et l'application des mécanismes de tarification du carbone sous ses différentes formes est l'initiative du Partenariat pour la préparation au marché (PMR) de la Banque mondiale. Les activités du PMR dans la région¹⁸ reflètent assez bien l'état d'avancement, le stade très précoce des mécanismes de tarification du carbone et leur déploiement dans la région MENA, qui ne peut même pas encore être qualifiée de marché naissant. Le Maroc est un peu plus avancé, le développement d'instruments de tarification du carbone ayant commencé (taxe carbone, crédit). La Jordanie, au contraire, identifie un rôle pour les instruments de marché afin de soutenir l'efficacité énergétique dans son secteur des bâtiments résidentiels et développe des orientations sur l'Article 6 afin de faciliter la participation de la Jordanie aux mécanismes de marché internationaux post-2020. Enfin, la Tunisie évalue l'impact de la suppression des subventions énergétiques et de l'introduction d'un prix du carbone sur le développement socio-économique du pays.

Actuellement, l'évolution du marché dans le contexte des mesures de tarification du carbone et des activités connexes s'articule autour des opportunités de projets carbone existantes sur les marchés de la conformité et du volontariat, sous l'impulsion de prestataires de services et d'intermédiaires du secteur privé, tels que Dubai Carbon ou le Global Carbon Council (GCC), une initiative de la Gulf Organisation for Research and Development (GORD). Le GCC, par exemple, est une initiative tournée vers l'avenir qui soutient l'action volontaire des organisations en vue de réduire leur empreinte carbone ainsi que l'utilisation de mesures de compensation, y compris l'aide à la compensation de l'empreinte CO₂ de la Coupe du monde de la FIFA au Qatar en 2022. Elle vise également à soutenir ou à s'associer aux opportunités évoluant dans le cadre des mécanismes de marché de l'Art. 6 de l'AP ainsi que le nouveau système de compensation et de réduction du carbone pour l'aviation internationale (CORSIA)¹⁹.

2.4 Impact du changement climatique sur les PME

Le changement climatique peut avoir un impact sur les PME de plusieurs façons, et nécessite donc des réactions différentes face à l'évolution des conditions, en fonction du secteur économique dans lequel la PME est active. En général, les catastrophes naturelles, la sécheresse et d'autres phénomènes naturels extrêmes peuvent perturber considérablement les opérations commerciales, réduire l'activité commerciale et augmenter les coûts de production. Les exemples d'impacts économiques comprennent des taux d'assurance plus élevés, la perte d'entreprises, la perte de revenus liés au tourisme, la réduction des ressources, le coût de la réhabilitation des infrastructures et l'augmentation des impôts.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les PME doivent se préparer au changement climatique et évaluer les risques et les opportunités liés au climat. Il est bénéfique de rendre les entreprises résilientes aux changements et impacts climatiques futurs. D'une part, l'amélioration active de l'efficacité des ressources, comme la réduction de la consommation d'eau, de papier ou d'énergie, peut permettre de réaliser des économies, et d'autre part, il est essentiel de pouvoir réagir aux risques et menaces liés aux changements futurs qui pourraient mettre en péril l'ensemble du modèle commercial.

En outre, la mise en pratique des principes d'économie d'énergie est plus facile pour les petites entreprises que pour les grandes. Compte tenu de leur petite taille, les PME ont moins de niveaux de gestion et bénéficient de moins de bureaucratie pour apporter des changements et des améliorations. En résumé, l'action climatique/la prise de mesures climatiques peut être bénéfique pour les PME pour plusieurs raisons, notamment :

- Économiser des coûts en optimisant l'utilisation des ressources à long terme;

¹⁸ Banque mondiale (2020). Partenaire pour la préparation au marché : Rapport annuel 2020. Vers un avenir bas-carbone, https://www.thepmr.org/system/files/documents/PMR_Report_4_2020_Final.pdf, consulté en mars 2021.

¹⁹ Voir <https://www.globalcarboncouncil.com/news-gcc-receives-corsia-approval-to-help-airlines-meet-carbon-neutral-growth-targets.html>

- Renforcer le prestige de l'entreprise, sa responsabilité sociale, la confiance et la fidélité de ses clients;
- Renforcer la rentabilité et la compétitivité du marché;
- Améliorer les processus de production;
- Avoir un impact positif sur l'environnement²⁰;
- Réduire la vulnérabilité aux impacts et aux menaces du changement climatique.

3. Résultats de l'examen documentaire

3.1 Lacunes et besoins en matière de renforcement des capacités d'action climatique dans la région MENA

Il existe une liste de facteurs et de défis qui peuvent empêcher les PME de s'engager dans des activités d'action climatique et d'investir dans la résilience climatique en général, qui sont également applicables à la région MENA. Certains de ces obstacles et défis, tels que le manque de capacité financière pour mettre en œuvre les mesures d'action climatique, l'incertitude des bénéfices commerciaux et le manque de connaissances techniques sur l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets, ont en effet déjà été signalés dans certains pays de la région MENA et traités dans une certaine mesure dans les programmes existants de renforcement des capacités d'action climatique. Les lacunes en matière de connaissances et de capacités décrites dans les sources documentaires, qui devraient être comblées par des programmes de renforcement des capacités en matière d'action climatique, sont énumérées et détaillées ci-dessous.

1. Connaissance insuffisante du climat et absence d'évaluation des risques liés au changement climatique^{21,22}

Les PME ont tendance à être moins informées que les grandes entreprises sur les risques et menaces existants liés au changement climatique, car les informations sur les risques et incertitudes climatiques sont parfois indisponibles ou inaccessibles, ce qui rend difficile pour ces entreprises d'intégrer les risques climatiques dans leurs processus de planification et de prise de décision. C'est particulièrement le cas dans les pays dont l'infrastructure d'information climatique et la capacité de diffusion sont faibles. En outre, il existe un manque général de connaissances sur les outils d'atténuation des effets du changement climatique et les incitations à rendre les entreprises plus vertes et à réduire les émissions de carbone (systèmes de gestion de l'énergie et de l'environnement, empreinte carbone et analyse du cycle de vie, entre autres).

2. Faible identification et évaluation des mesures d'adaptation et d'atténuation rentables¹⁹

Les PME doivent être en mesure de mieux évaluer et hiérarchiser les mesures et options disponibles, tant pour l'adaptation que pour l'atténuation. En ce qui concerne l'adaptation, il n'existe pas de « menu » standard de mesures parmi lesquelles les entreprises peuvent choisir. Les PME bénéficieraient de conseils sur la manière de développer des outils spécifiques ou des mesures d'adaptation adaptées à leurs activités. De fait, de nombreuses entreprises ont du mal à identifier et à choisir les bonnes mesures d'adaptation. En outre, il existe des lacunes dans les connaissances sur la manière d'utiliser les outils existants pour évaluer la faisabilité et le rapport coût/efficacité des options d'atténuation.

3. Capacité technique limitée pour mettre en œuvre les mesures d'adaptation et d'atténuation²³

L'adoption de nouveaux processus commerciaux pour rendre la chaîne d'approvisionnement plus écologique, le développement de produits ou de services innovants et de nouvelles technologies respectueuses du climat et résilientes nécessitent des compétences techniques et une expertise dont la plupart des PME sont souvent dépourvues, ainsi que des moyens financiers nécessaires. Malheureusement, la perception d'un manque d'expertise technique dans la mise en œuvre de solutions d'adaptation peut

²⁰ <https://economy.gov.lb/en/services/support-to-smes/going-green-for-smes>

²¹ <https://www.adaptation-undp.org/privatesector/>

²² [Les PME vertes au Moyen-Orient : Obstacles et défis | EcoMENA](#)

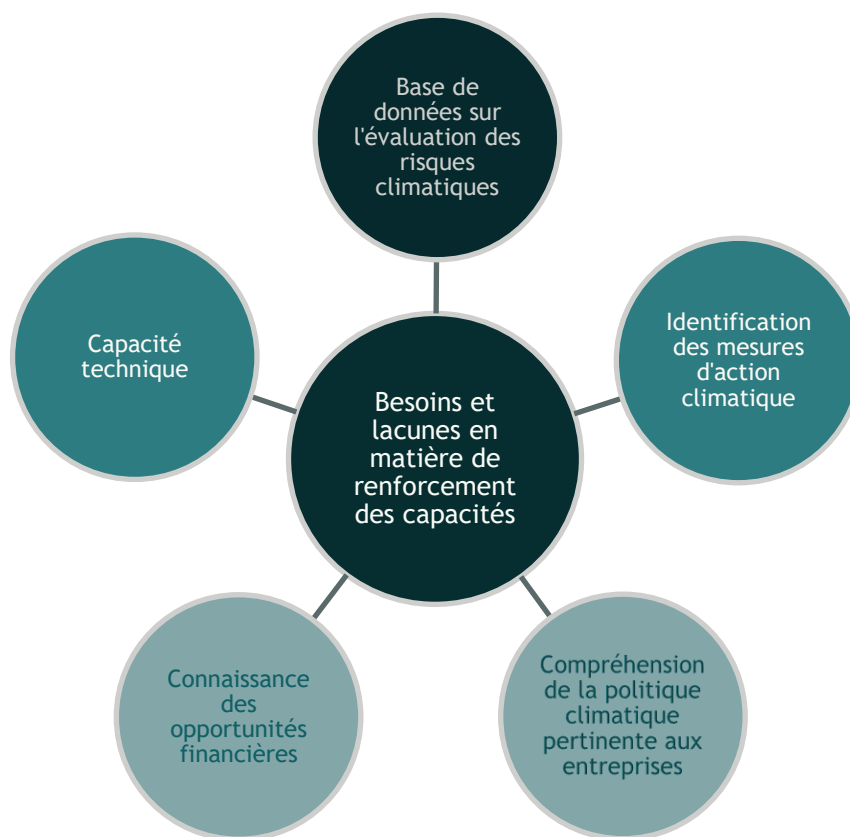
²³ <https://www.adaptation-undp.org/privatesector/>

également empêcher les investisseurs externes d'investir dans des PME sans plan de gestion des risques climatiques.

4. Connaissance limitée des possibilités financières pour mettre en œuvre des mesures d'action climatique²⁴

Le soutien financier et l'accès au financement sont décrits comme l'un des principaux obstacles rencontrés par les PME dans la région MENA. En effet, certains investissements nécessaires à la gestion des risques liés au changement climatique peuvent avoir des coûts initiaux relativement importants et des temps de retour sur investissement relativement longs, ainsi que d'autres incertitudes qui pourraient dissuader les PME d'investir dans la gestion des risques liés au changement climatique. Outre le manque de moyens financiers, les PME manquent de connaissances sur la manière d'accéder à d'autres types d'instruments financiers pour les mesures d'adaptation et d'atténuation, et ce pour diverses raisons.

Figure 2: Besoins de renforcement des capacités et lacunes dans les connaissances des PME de la région MENA



5. Connaissance limitée des politiques climatiques pertinentes aux entreprises²⁵

Les PME de la région MENA couvrent un large éventail de secteurs. Certains de ces secteurs pourraient être réglementés par des politiques climatiques actuelles ou futures, que ce soit au niveau national ou international, et pourraient être affectés, par exemple, par des taxes sur le carbone, des normes d'efficacité énergétique ou d'autres mesures coûteuses. L'obligation de protéger certains secteurs d'activité contre le changement climatique pourrait être un autre exemple. Il est essentiel de bien comprendre les politiques, lois et réglementations climatiques pertinentes pour s'engager de manière proactive dans les nouvelles exigences potentielles.

²⁴ <https://www.adaptation-undp.org/privatesector/>

²⁵ [Les PME vertes au Moyen-Orient : Obstacles et défis | EcoMENA](#)

3.2 Programmes et initiatives d'action climatique pour les PME dans la région MENA

Un certain nombre d'activités ont été lancées dans la région pour aider le secteur privé en général et/ou les PME en particulier à mieux comprendre les impacts du changement climatique et à y préparer leurs entreprises. Il s'agit notamment des initiatives suivantes :

Centre de financement et de transfert de technologie pour le changement climatique (FINTECC)²⁶

FINTECC est un programme de la BERD qui aide les entreprises à mettre en œuvre des technologies climatiques innovantes dans les pays SEMED (Égypte, Liban, Jordanie, Maroc et Tunisie). Son objectif principal est de soutenir la mise en œuvre des technologies climatiques.

Les spécialistes internes de la BERD en matière d'efficacité énergétique et d'efficacité de l'eau examinent le potentiel d'efficacité de l'énergie, de l'eau et des matériaux et aident les entreprises à réaliser des audits d'efficacité des ressources, à hiérarchiser les investissements en matière d'efficacité des ressources durables et à comprendre la faisabilité technique et financière de l'installation de technologies climatiques dans leur contexte.

Le Hub climatique pour les PME²⁷

Le Hub climatique pour les PME est une initiative phare récente qui vise à aider les petites et moyennes entreprises à réduire leurs émissions de carbone et à accroître leur compétitivité en adoptant des solutions vertes innovantes. Le Hub climatique pour les PME propose une liste d'outils pour aider les PME à mesurer leurs émissions de GES, à élaborer une stratégie climatique et à réduire leurs émissions ainsi que celles de leur chaîne de valeur.

Le Pacte mondial des Nations Unies²⁸

Le Pacte mondial des Nations unies est un cadre fondé sur des principes visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le programme a deux objectifs : (1) intégrer les dix principes dans les activités commerciales du monde entier et (2) catalyser les actions en faveur d'objectifs plus larges des Nations unies, tels que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable (ODD).

Les activités du Pacte mondial dans la région MENA tiennent compte du fait que le secteur privé est de plus en plus reconnu comme un instrument permettant de relever les défis nationaux et sociaux urgents dans la région. Un groupe croissant de réseaux régionaux vise à sensibiliser et à aider les participants à mettre en œuvre les dix principes. Comme les réseaux locaux de MENA comptent un nombre important de PME participantes, ils ont fait des efforts particuliers pour les soutenir et renforcer les capacités des PME participantes.

Initiatives écologiques en Arabie Saoudite et au Moyen-Orient²⁹

L'initiative écologique du Moyen-Orient vise à accroître la part régionale des énergies propres, à compenser l'impact des combustibles fossiles et à protéger l'environnement, réduisant ainsi de 60 % les émissions de carbone dans la région. Cet objectif sera atteint grâce à une série de mesures liées au climat et à l'énergie, notamment l'utilisation de technologies propres en matière d'hydrocarbures et la plantation de 50 milliards d'arbres, dont 10 milliards au Royaume d'Arabie saoudite. En outre, les initiatives visent à préserver les environnements marins et côtiers en augmentant la proportion de réserves naturelles et de terres protégées. L'Arabie saoudite est à l'origine de ces deux initiatives, qui visent à prendre des mesures en faveur du climat tant au niveau national que régional. L'initiative écologique

²⁶ <https://fintecc.ebrd.com/region/semmed.html>

²⁷ <https://smeclimatehub.org/tools/>

²⁸ <https://www.unglobalcompact.org/engage-locally/mena>

²⁹ <https://saudigreeninitiative.org/>

nationale saoudienne vise à réduire les émissions en produisant la moitié de l'énergie du pays à partir de sources renouvelables d'ici 2030. Ces deux initiatives réunissent des acteurs des secteurs public et privé afin de maximiser leur portée et leur impact.

Principaux programmes et initiatives régionaux et pays de la région MENA participants

Pays	FINTECC	Hub climatique pour les PME	Pacte des Nations unies	Initiative écologique au Moyen-Orient
Algérie				
Bahreïn				
Égypte	X	X	X	
Irak				
Palestine				
Jordanie	X		X	
Koweït				
Libye				
Maroc	X			
Oman				
Qatar		X		
Arabie Saoudite				X
Syrie				
ÉAU			X	
Yémen				
Liban	X		X	
Tunisie	X			

3.3 Évaluation au niveau national : disponibilité des données

Le tableau ci-dessous présente le niveau de disponibilité des données rencontré lors de l'examen documentaire et constitue la base de la catégorisation des pays dans la suite de ce chapitre.

Pour des pays comme le **Yémen**, la **Syrie** et l'**Irak**, où l'instabilité politique et les conflits sociaux ont laissé de grands impacts sur l'économie ou sont toujours présents, il a été difficile de trouver des informations publiques sur l'état et la structure des PME, et encore moins sur l'état des besoins de renforcement des capacités des PME en matière d'action climatique.

Pays	Situation et statistiques des PME	Programmes de renforcement des capacités en matière d'action climatique pour le secteur privé (PME)	Lacunes et besoins en matière de renforcement des capacités d'action climatique
Algérie	Oui	Non	Non
Bahreïn	En partie	En partie	Non
Égypte	Oui	En partie	Non
Irak	Non	Non	Non
Palestine	Oui	Oui	Non
Jordanie	Oui	Oui	Non
Koweït	En partie	Non	Non
Libye	En partie	Non	Non
Maroc	Oui	Oui	Oui
Oman	Oui	En partie	Non
Qatar	En partie	En partie	Non
Arabie Saoudite	Oui	En partie	Non
Syrie	Non	Non	Non
ÉAU	En partie	Non	Non
Yémen	Non	Non	Non
Liban	Oui	Oui	Oui
Tunisie	Oui	Oui	Non

4. Résultats de l'enquête

Au cœur de l'étude, une enquête ciblée a été menée auprès des PME dans les 17 pays de la région MENA, afin d'obtenir des informations supplémentaires sur leurs propres expériences et besoins concernant les impacts du changement climatique et la résilience des entreprises aux changements attendus. L'enquête a été réalisée au moyen de l'outil logiciel *Survey Legend* et a été fournie en anglais et en français³⁰. Un total de 209 réponses a été recueilli, avec près de 70 % des réponses en anglais et 30 % en français. Les résultats présentés dans cette section ont été extraits de 146 réponses complètes, alors que 63 répondants n'ont pas totalement rempli le questionnaire et ne sont donc pas inclus dans l'évaluation finale.

Qui a participé à l'enquête ? Informations sur les répondants

Géographies. La grande majorité des répondants étaient basée aux Émirats arabes unis (30 %) et en Algérie (28 %), suivis par le Maroc, le Qatar et la Syrie avec 5 % chacun. Très peu de réponses ont pu être recueillies en Palestine, au Yémen, en Libye et en Jordanie.

Taille des PME. Près de la moitié des réponses proviennent de répondants issus de moyennes (>100 employés) et de grandes (>250) PME. Les petites entreprises comptant jusqu'à 20 employés ont fourni environ un quart des réponses, tandis que les petites entreprises comptant moins de 5 employés n'ont fourni qu'environ 14 % des réponses. Il semble que les grandes entreprises soient plus susceptibles que les très petites entreprises d'avoir une vision stratégique des questions climatiques et de faire partie de réseaux qui ont partagé l'invitation à l'enquête.

Secteurs d'activité. La plupart des répondants étaient actifs dans le secteur manufacturier (15 %), suivi de la construction (10 %) et du tourisme (y compris les hôtels, les restaurants et les offres touristiques : 9 %). L'agriculture, les transports et le commerce de gros/de détail étaient également représentés. Cependant, 36 % de tous les répondants ont choisi « autre » en réponse à cette question. Cela indique que

³⁰ Pour une liste détaillée des questions de l'enquête, veuillez consulter l'Annexe A.

les répondants ont soit hésité à révéler cette information, soit qu'ils proviennent en fait de secteurs d'activité non couverts par la question.

4.1 Connaissances sur le changement climatique

Un premier bloc de questions portait sur les connaissances des répondants en matière de changement climatique et sur les mesures d'action climatique qu'ils ont pu prendre.

Lorsqu'on leur a demandé de classer leurs connaissances sur le changement climatique sur une échelle allant de 1 (faibles) à 5 (très bonnes), près de la moitié des répondants ont évalué leur compréhension comme bonne à très bonne. Seul un cinquième environ a déclaré avoir un niveau de connaissance faible ou basique (Figure 3a ci-dessous). Cela indique un niveau raisonnable de compréhension du sujet général du changement climatique parmi les participants à l'enquête, et donc parmi la plupart des grandes et moyennes PME de la région MENA. Cependant, lorsqu'il s'agit de détails sur la connaissance du changement climatique, tels que les politiques et les objectifs nationaux ou internationaux, les personnes interrogées se considèrent comme légèrement moins informées : environ 30 % seulement déclarent avoir une bonne ou une très bonne connaissance, tandis qu'un autre tiers (28 %) affirme que sa compréhension est faible ou basique (Figure 3b).

Les principales sources d'information sur le changement climatique sont présentées dans la Figure 4. La plupart des personnes interrogées comptent sur les médias pour obtenir des informations sur le climat, suivis par les organisations internationales telles que la CCNUCC ou le GIEC. Les institutions de recherche universitaires ainsi que les sources gouvernementales sont toutes deux mentionnées par moins de 20 % des répondants.

Figure 3:

a) en haut, l'auto-évaluation des connaissances sur le changement climatique en général;
 b) en bas sont indiquées les connaissances auto-rapportées sur les politiques et réglementations en matière de changement climatique

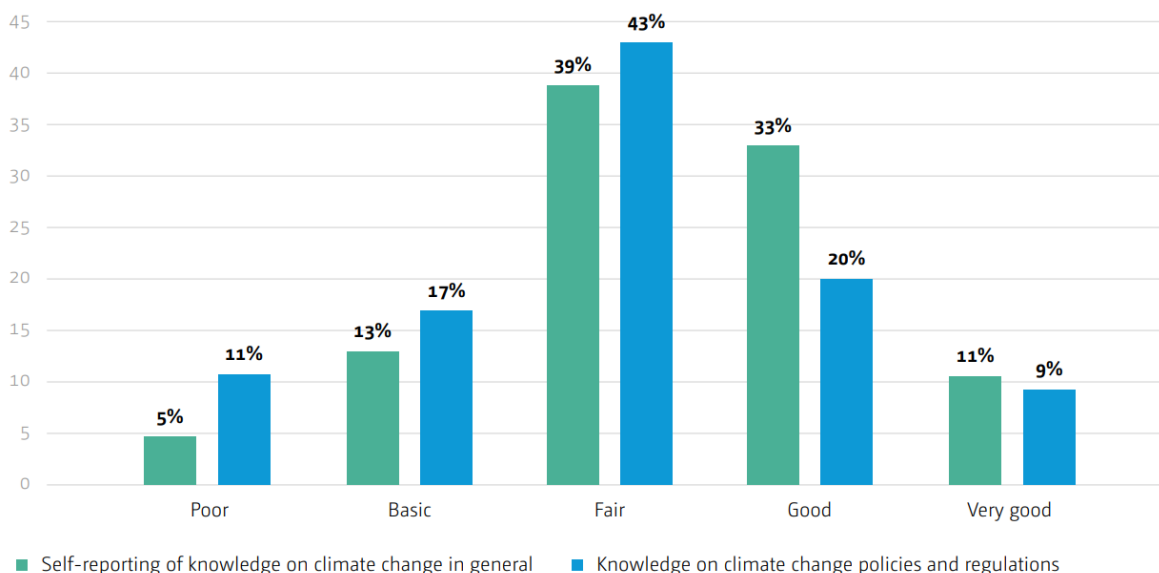
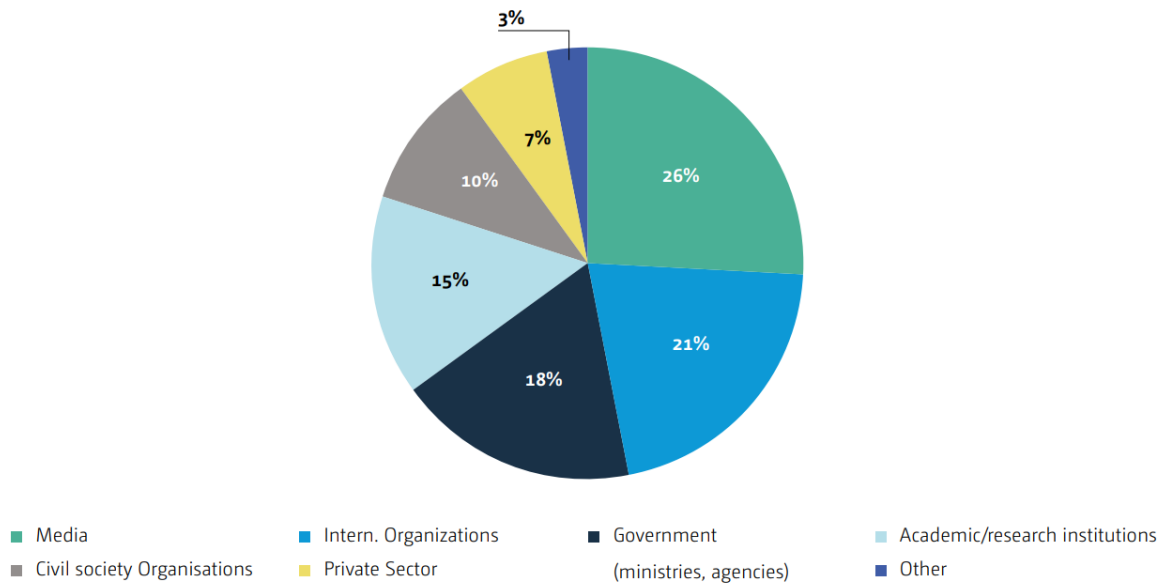


Figure 4: Principales sources d'information sur le changement climatique telles que rapportées par les participants



4.2 Actions liées au changement climatique

Conformément aux bons niveaux de connaissances rapportés par les répondants, près de 75 % d'entre eux ont intégré les aspects du changement climatique dans leurs activités commerciales quotidiennes et/ou leur planification stratégique (Figure 5). Environ un cinquième seulement des personnes interrogées ont déclaré que les considérations relatives au changement climatique ne jouent aucun rôle dans leur entreprise. Les différents modes d'intégration ci-dessous sont plus ou moins également répartis dans les réponses :

- l'évaluation structurée des risques dans les plans et décisions stratégiques
- des points focaux dédiés
- rapport de durabilité/empreinte carbone.

Interrogés sur les mesures climatiques prises dans le passé, la grande majorité des répondants ont déclaré avoir mis en œuvre des mesures ; seul 1 % des répondants n'a encore pris aucune mesure (Figure 6).

Figure 5: Intégration des aspects liés au changement climatique dans les activités quotidiennes des entreprises et/ou dans la planification stratégique

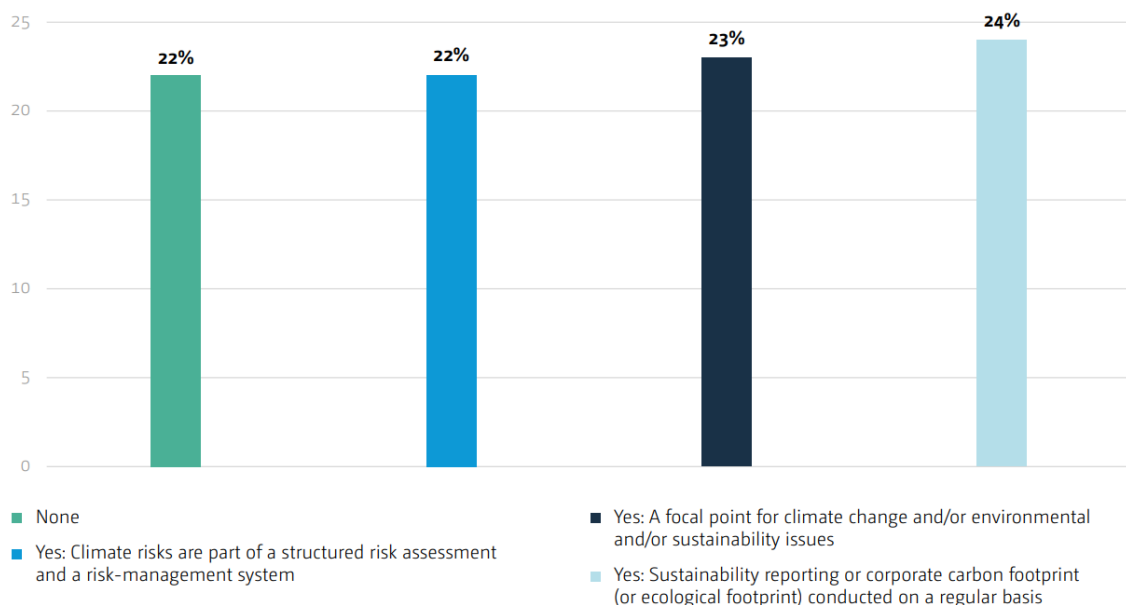
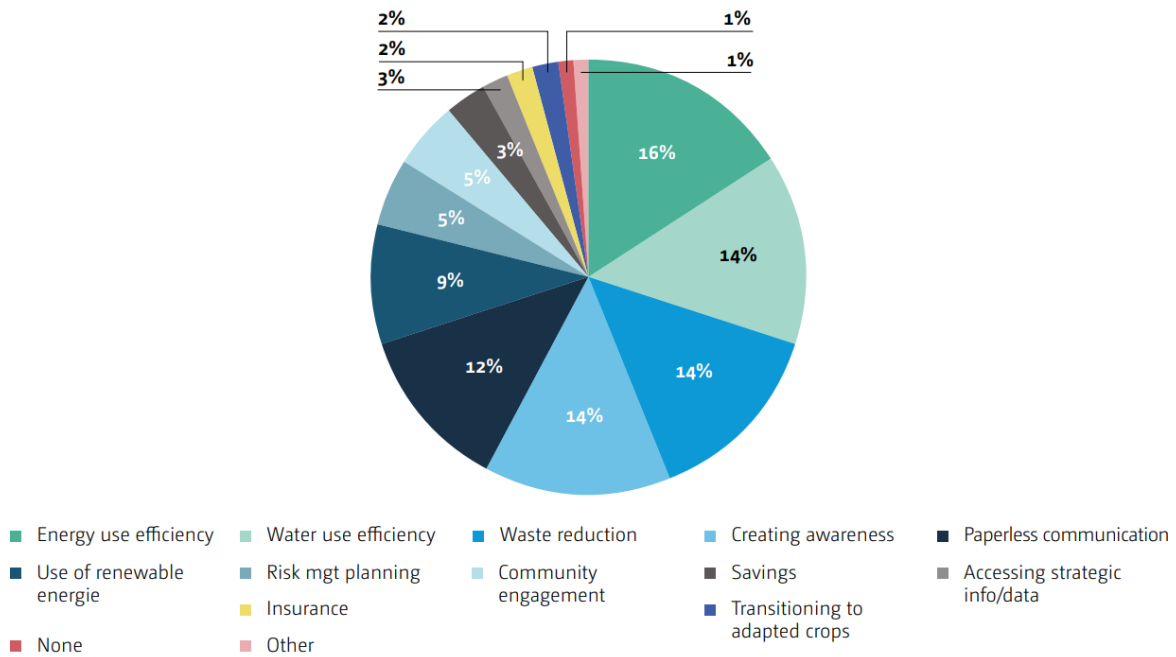


Figure 6: Mesures d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique mises en œuvre par les PME



Dans ce contexte, les mesures d'efficacité énergétique sont les plus souvent citées, suivies par la sensibilisation du personnel et des communautés environnantes. Les mesures de réduction de la consommation d'eau, de déchets et de papier sont également populaires, car elles permettent en même temps d'économiser des ressources financières. Cependant, les mesures stratégiques à plus long terme, telles qu'une évaluation structurée des risques ou la souscription d'une assurance, ne sont citées que par une minorité de répondants (respectivement 5 % et 2 %).

Des raisons de responsabilité sociale des entreprises ou des considérations de coût ont été citées par la moitié des répondants comme des facteurs déterminants pour la mise en œuvre de ces mesures (Figure 7). Parmi les autres raisons, citons l'autorégulation ou l'action volontaire au sein de leur industrie ou de leur secteur d'activité, ainsi que le souhait d'accroître de manière proactive la résilience au changement climatique.

La conformité aux exigences légales ou aux réglementations n'a été citée que par quelques répondants et ne semble pas être un facteur décisif pour encourager l'action climatique des entreprises/PME.

Respect des réglementations ou des objectifs nationaux

Ce résultat est conforme à la conclusion selon laquelle les politiques et les objectifs nationaux en matière de changement climatique n'affectent pas, dans la plupart des cas, les répondants dans leurs affaires quotidiennes (44 %). Seuls environ 20 % d'entre eux déclarent devoir se conformer aux réglementations climatiques, tandis que 22 % contribuent activement aux objectifs climatiques, principalement par l'utilisation d'énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique, et 12 % sont impliqués dans les processus d'élaboration des politiques et des objectifs (Figure 8).

Figure 7: Motivation pour prendre des mesures d'atténuation/adaptation dans le passé

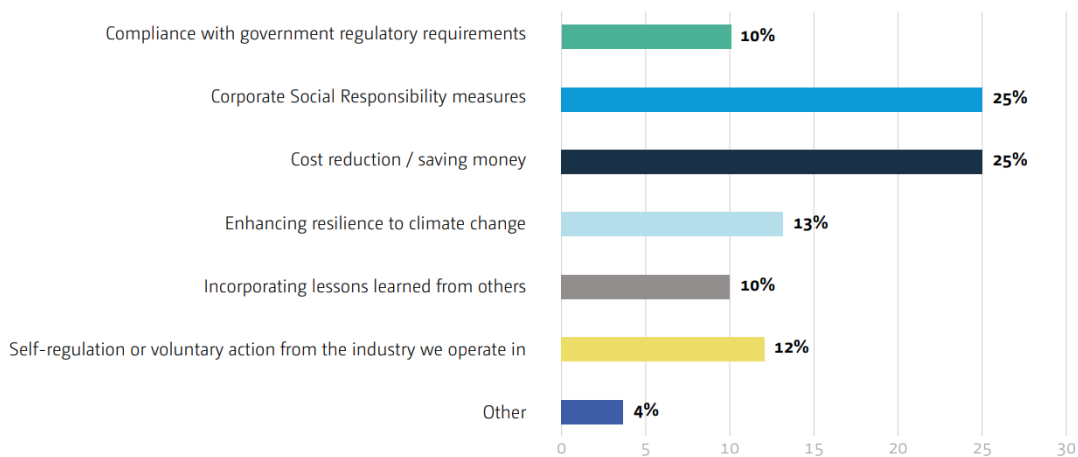
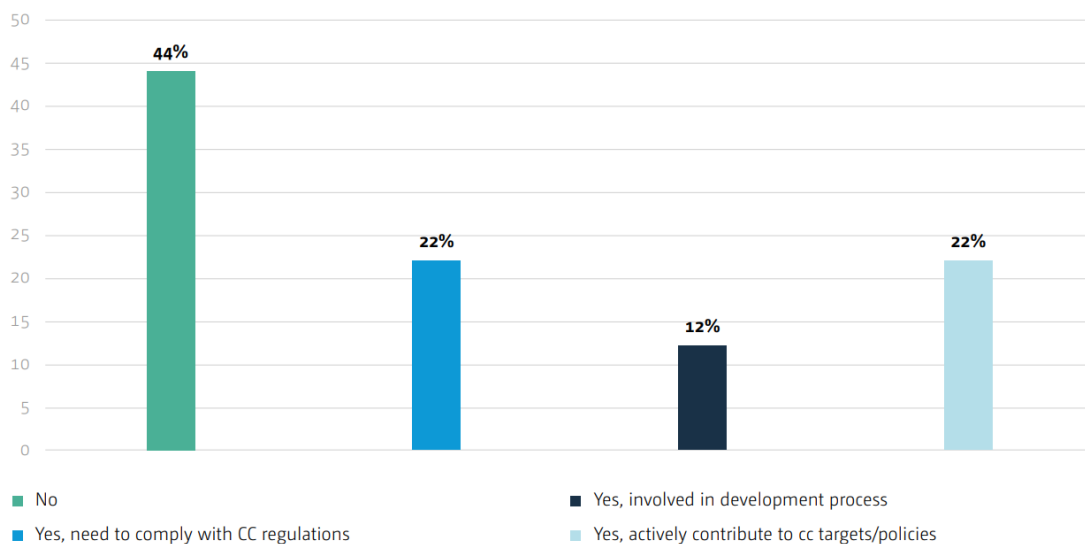


Figure 8: Influence des politiques ou des objectifs climatiques nationaux sur les activités des PME



Plus de la moitié des personnes interrogées connaissent le terme « tarification du carbone », et environ 25 % d'entre elles font état de systèmes nationaux dans leur pays d'opération (y compris le Moyen-Orient et les initiatives écologiques saoudiennes). Un peu plus de 10 % connaissent les systèmes internationaux de tarification du carbone tels que le SEQE de l'Union européenne, le SEQE britannique et le SEQE suisse. La plupart des personnes interrogées déclarent toutefois ne pas avoir connaissance d'un quelconque système de tarification du carbone dans leur pays ou dans les pays voisins de la région (Figure 9).

Mesures incitatives et soutien à l'action volontaire en lien avec le carbone

Il apparaît que la plupart des personnes interrogées ont pris des mesures sans recevoir d'incitations ou de soutien direct pour l'action climatique. Plus de 50 % des répondants n'ont pas connaissance de mesures d'incitation ou de soutien offertes dans leur pays, tandis que 23 % indiquent que des formations et des informations gratuites sont fournies. Seuls 10 % d'entre eux déclarent qu'un soutien technique est proposé pour encourager l'action climatique dans le secteur privé.

En conséquence, plus de 60 % des personnes interrogées n'ont pas demandé ou reçu de soutien (financier) pour mettre en œuvre une action climatique dans le passé. 13 % ont reçu un soutien de leur gouvernement, et 10 % de leurs partenaires commerciaux, tandis que le soutien par le biais de prêts bancaires, d'ONG ou de fonds dédiés tels que le fonds pour les PME n'a pratiquement pas été signalé (Figure 10).

Figure 9: Existence et connaissance des systèmes de tarification du carbone dans la région

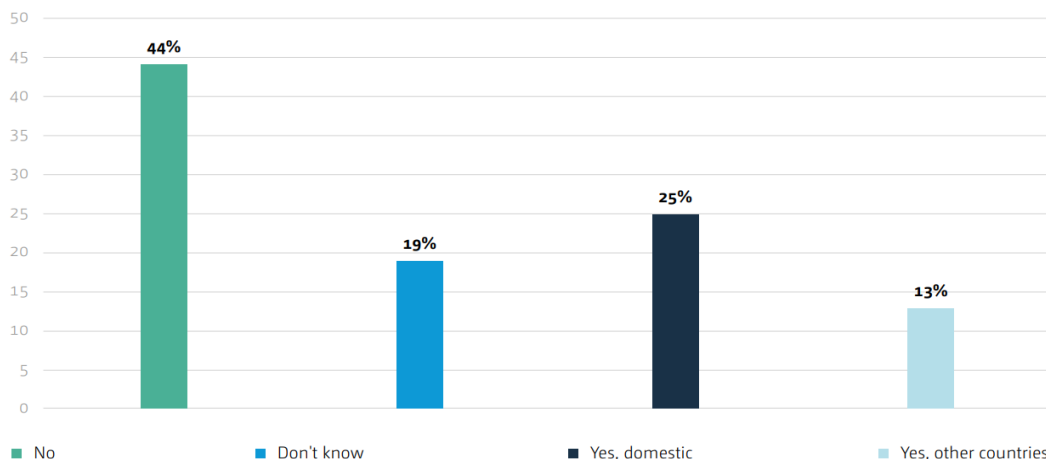
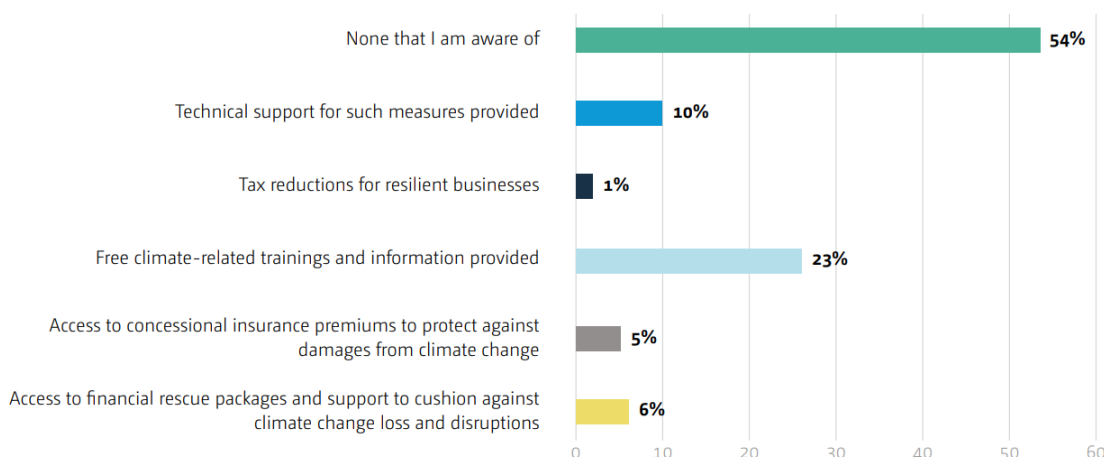


Figure 10: Incitations nationales ou internationales existantes ou soutien du secteur public à l'action climatique du secteur privé



4.3 Lacunes dans les connaissances sur le changement climatique, besoins d'information et besoins identifiés en matière de renforcement des capacités des PME de la région MENA

Lorsqu'on leur a demandé d'identifier les principales lacunes en matière de connaissances auxquelles leurs organisations sont confrontées en ce qui concerne le changement climatique et les mesures de réponse adéquates, les réponses ont porté sur deux domaines principaux.

En premier lieu, des lacunes ont été signalées pour des questions très fondamentales telles qu'un manque général de sensibilisation et de préoccupation dans la société au sens large, un besoin fondamental de plus d'informations et de communication, ainsi qu'un cadre de réglementations gouvernementales incluant également des sanctions.

Un deuxième domaine concernait des manques de connaissances plus spécifiques dans des domaines ciblés. Les questions mentionnées ici comprennent la compréhension des impacts concrets du changement climatique sur des secteurs d'activité spécifiques et les évaluations de risques respectives, suivies de la nécessité d'identifier les solutions et mesures réalisables qui peuvent être prises. Plusieurs répondants ont déclaré manquer de données crédibles qui pourraient servir de base

solide pour prendre des décisions et des mesures. Le manque de sensibilisation aux problèmes au sein des directions est également considéré comme un obstacle majeur.

Les personnes interrogées ont ensuite été invitées à indiquer le type d'informations ou de soutien dont elles auraient besoin pour pouvoir réagir aux risques climatiques, prendre des mesures en faveur du climat et profiter des opportunités financières qui en découlent.

Les réponses indiquent trois domaines qui nécessitent des informations et un développement des compétences spécifiques (Figure 11) :

1. Des informations fiables sur les impacts et les tendances, qui peuvent servir de base solide pour la prise de décision et la planification (20 %) ;
2. Formations/informations sur les mesures réelles et les solutions pratiques qui peuvent être prises (17 %) ;
3. Aide sous forme d'informations sur l'accès aux ressources financières et soutien pour la mise en œuvre de ces mesures (13 %).

Dans l'ensemble, les résultats indiquent un statut d'information légèrement meilleur pour les anglophones, peut-être en raison du fait que la plupart des initiatives internationales de renforcement des capacités ont été menées en anglais dans le passé. En effet, alors que la moitié des répondants anglophones ont assisté à une formation sur le changement climatique dans le passé, seuls 30 % des francophones l'ont fait.

Ces formations couvraient principalement des informations générales sur les impacts du changement climatique et les politiques/réglementations (dans 73 % des cas), tandis que les compétences techniques sur le développement de produits³¹ ou la manière d'élaborer une proposition de financement n'étaient couvertes que dans 28 % des cas.

Par conséquent, les besoins de formation signalés sont les plus importants pour l'acquisition de ces compétences techniques (Figure 12). Plus de 60 % des personnes interrogées pensent qu'une formation devrait être dispensée sur la manière de développer des produits résilients²⁹, et des propositions financières pour accéder au financement (23 % et 19 %), ainsi que sur les sources de financement climatique (21 %). Une formation et des informations supplémentaires sur le contexte général du changement climatique ont été jugées importantes par 35 % des répondants, y compris des aspects tels que les scénarios probables et les changements auxquels il faut s'attendre dans les pays et régions respectifs, ainsi que leurs impacts sur le secteur des affaires. Ce tableau coïncide bien avec les lacunes en matière de connaissances signalées dans la Figure 12 ci-dessus.

En ce qui concerne la forme de formation souhaitée, une nette majorité (42 %) se prononce pour des formations en ligne/à distance, alors que seuls 24 % sont intéressés par une formation interne classique. Près d'un quart (23 %) seraient satisfaits de recevoir un manuel ou un guide permettant de consulter les questions pertinentes, et 10 % apprécieraient une ligne d'assistance téléphonique pouvant être appelée pour obtenir des réponses.

³¹ Le développement de produits, ainsi que la nécessité de développer des produits résilients, ont été cités par deux répondants dans les questions ouvertes. Malheureusement, aucun détail supplémentaire n'a été fourni sur ce que l'on entend par là exactement.

Figure 11: Sujets pour le développement des capacités et besoin de formation tels que rapportés par les répondants

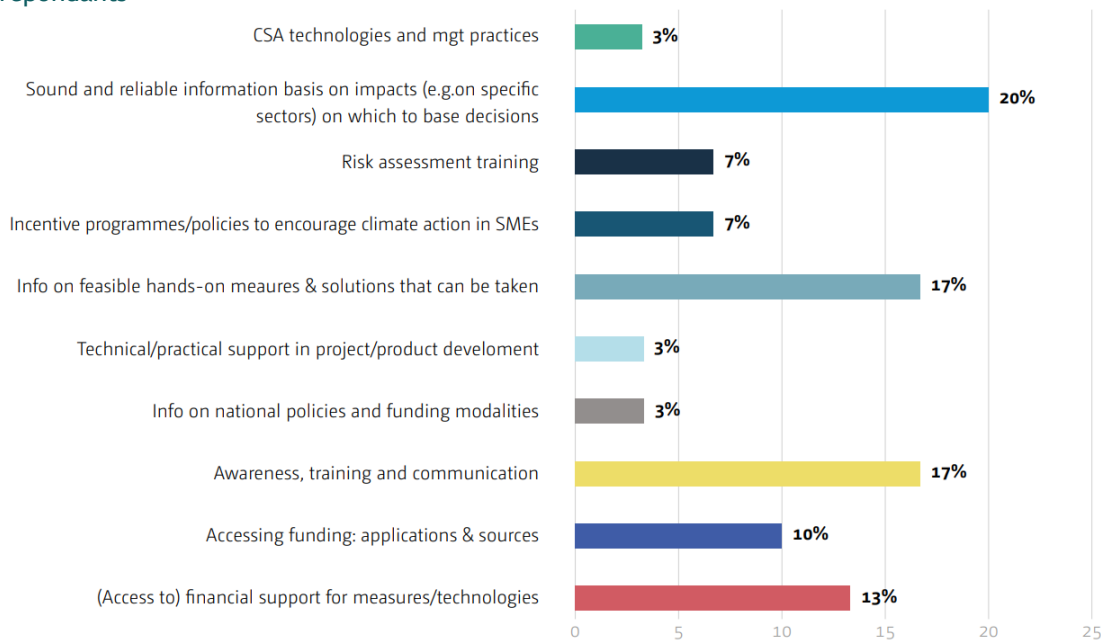
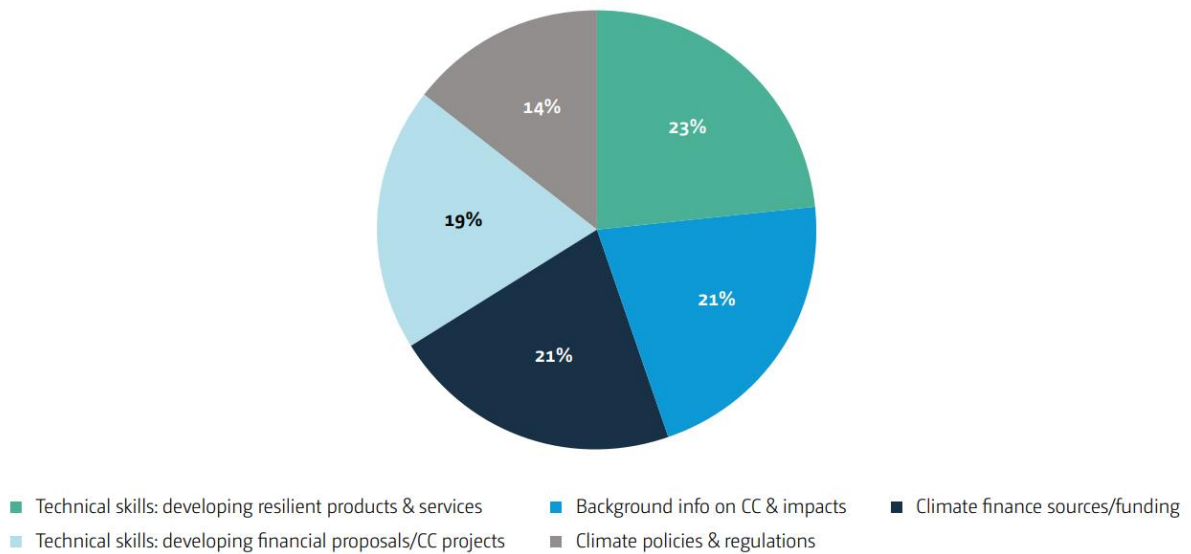


Figure 12: Principaux domaines dans lesquels les PME de la région MENA ont besoin de renforcement des capacités et de formation



5. Évaluation sommaire & recommandations

5.1 Résumé des résultats de l'enquête, comparaison et intégration avec l'examen documentaire

Les principaux résultats de l'enquête peuvent être résumés comme suit:

- **Connaissance générale du changement climatique, rapports sur la durabilité, mesures réactives et actions climatiques existantes**
 - Une majorité des répondants considèrent que leurs connaissances générales sur le changement climatique sont au moins « correctes », voire bonnes ou très bonnes.
 - Plus de la moitié des personnes interrogées établissent déjà des rapports sur le développement durable ou disposent de points de contact sur le changement climatique et le développement durable dans leurs organisations. Cela se reflète dans la motivation de la mise en œuvre des mesures climatiques dans le passé : La RSE est citée le plus souvent, suivie par les motifs de réduction des coûts. Il est intéressant de noter que les exigences réglementaires sont à peine mentionnées par les personnes interrogées comme facteurs déterminants, tandis que les actions volontaires dans les industries respectives sont la troisième raison la plus importante.
 - Les mesures réactives sont déjà connues et mises en œuvre par presque toutes les personnes interrogées, telles que les mesures d'efficacité énergétique, de réduction de la consommation d'eau, de déchets et de papier, ainsi que les mesures de sensibilisation du personnel et des communautés environnantes. En revanche, les mesures stratégiques, telles que les stratégies d'évaluation des risques et les mesures de risque associées, ainsi que les assurances contre les impacts du changement climatique (y compris les primes d'assurance à des conditions préférentielles et les plans de sauvetage financier contre le changement climatique), sont à peine mentionnées.

- **Cadres réglementaires et mécanismes d'incitation**
 - Il est nécessaire d'améliorer les informations sur la politique et les objectifs climatiques (nationaux), y compris les exigences réglementaires et les mesures incitatives connexes pour l'action climatique des entreprises, car plus de la moitié des personnes interrogées ne sont pas au courant des mesures incitatives ou du soutien offerts dans leur pays. Il convient ici de faire la distinction entre a) l'absence de cadres juridiques et réglementaires dans les pays et b) la connaissance par le secteur privé du type de lois ou de réglementations ainsi que des incitations (économiques) nécessaires. Le premier point fait référence à l'existence générale de tels cadres pour l'établissement d'un environnement favorable à l'action climatique du secteur privé, qui est un problème dans certains pays de la région également, tandis que le second concerne le niveau réel de connaissance des cadres réglementaires et des mécanismes d'incitation pour encourager l'action climatique du secteur privé (voir ci-dessous les besoins de formation pour combler le manque de connaissances et la manière de faire pression pour l'introduction de lois, de réglementations ou de réformes respectives).
 - Environ un quart cite les formations gratuites offertes et seule une minorité mentionne les offres de soutien technique à l'action climatique pour le secteur privé.
 - Il n'est pas surprenant que, conformément au manque de réglementations et d'incitations mentionné ci-dessus, une majorité de plus de 60 % des personnes interrogées n'ont pas reçu ou demandé de soutien (financier) pour l'action climatique, jusqu'à présent.

- **Politiques climatiques, objectifs et tarification du carbone**
 - Dans un certain nombre de pays de la région, la connaissance des politiques climatiques et des objectifs connexes par les acteurs du secteur privé et des PME est encore très limitée. La compréhension et la connaissance des systèmes de tarification du carbone sont encore plus limitées, puisque seulement 50 % des personnes interrogées savent à quoi ce terme fait référence, et encore moins sont capables de citer des exemples de mécanismes de tarification du carbone. Et ce, malgré le fait que l'un des mécanismes les plus anciens, le MDP, existe

depuis plus de 15 ans et que les règles et règlements ont été finalisés lors de la COP dans la région MENA, au Maroc, en 2005.

- **Formation**

- Jusqu'à présent, la majorité des formations dans la région auxquelles les répondants ont assisté couvraient principalement des informations de base sur les impacts du changement climatique ainsi que sur les politiques et réglementations, il semble évident qu'il faut approfondir les formations à l'avenir, tandis qu'un tiers de ces formations couvraient les compétences techniques sur le développement de produits et les développements de propositions de financement. Par conséquent, les besoins de formation identifiés se concentrent principalement sur les capacités techniques, suivies d'informations générales plus détaillées sur les impacts sur des secteurs et des branches spécifiques, ainsi que sur les sources de financement. La majorité privilégie les formations en ligne et à distance, tandis qu'environ un quart se prononce en faveur de l'apprentissage traditionnel en interne ou en face à face, ainsi des guides et des manuels.

- **Besoins en informations**

- Les trois domaines suivants se dégagent en ce qui concerne les informations ou le soutien dont les PME ont besoin pour pouvoir réagir aux risques climatiques, prendre des mesures en faveur du climat et bénéficier des opportunités financières correspondantes:
 - Informations fiables sur les impacts et les tendances pour la prise de décision et la planification
 - Formation/information sur les mesures réelles et les solutions pratiques, comme les produits résilients, etc.
 - Informations sur l'accès aux ressources financières et au soutien pour la mise en œuvre de ces mesures

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête ont confirmé les principales lacunes en matière de connaissances identifiées dans l'analyse documentaire : La plupart des besoins de formation concernent a) les **capacités techniques** pour l'évaluation des risques, le développement de produits - rendre les entreprises et les processus et produits connexes plus résistants ou mieux positionnés en ce qui concerne les contributions à l'atténuation - et la rédaction de propositions ; b) des **données et des chiffres solides** comme base de la planification stratégique et de l'évaluation des risques ; c) l'identification et la planification de **mesures climatiques réalisables** ; d) la compréhension du **contexte concret (national) du changement climatique** en termes de politiques, d'objectifs et de réglementations ; et e) l'information sur les options de financement et l'accès à celles-ci. La Figure ci-dessous combine les lacunes en matière de connaissances et les besoins en matière de renforcement des capacités identifiés dans l'analyse documentaire (cercles intérieurs, tels que présentés au point 3.1 ci-dessus) et dans l'enquête (cercles orange extérieurs, la largeur de la ligne correspondant au nombre de réponses pour chaque question).



5.2 Recommandations finales

Ces recommandations finales s'appuient sur les résultats de l'étude cartographique et consistent en cinq éléments principaux pour une stratégie à venir pour développer l'engagement et l'action climatique du secteur privé dans la région MENA dans son ensemble et au niveau des pays individuels. Toutes les mesures énumérées ci-dessous devraient accorder une attention particulière aux besoins des PME, notamment en collaborant avec des organisations et des agences dédiées aux PME, car les entreprises disposent généralement d'un personnel chargé du développement durable et des rapports correspondants ou peuvent plus facilement acheter ou louer l'expertise requise. Les grandes entreprises peuvent certainement bénéficier d'une telle stratégie et de la mise en œuvre d'un plan d'action connexe, le cas échéant.

- Améliorer les capacités du secteur privé à contribuer à une plus grande ambition climatique et à des actions collectives, y compris la mise en œuvre des CDN et des PNA.
- Exploiter les plateformes et autres moyens d'engagement pour permettre au secteur privé d'agir en faveur du climat à différents niveaux, en s'appuyant sur les initiatives de renforcement des capacités et en mettant en œuvre les capacités accrues.
- Promouvoir les champions, c'est-à-dire les pays de la région MENA et les organisations au sein des pays, pour l'engagement du secteur privé dans les actions climatiques.
- S'appuyer sur l'état des lieux et la compréhension du secteur privé en matière d'instruments de tarification du carbone, favoriser l'envie d'explorer les instruments adéquats.
- Établir des coalitions ou des consortiums pour une action climatique accrue du secteur privé dans le secteur de la région MENA.

Améliorer les capacités du secteur privé à contribuer à une plus grande ambition climatique et à des actions collectives, y compris la mise en œuvre des CDN et des PNA

Cette étude cartographique a permis d'identifier les domaines suivants dans lesquels les acteurs du secteur privé de la région MENA doivent renforcer leurs capacités. Nous justifions brièvement la nécessité d'habiliter les acteurs du secteur privé dans ces domaines, puis nous expliquons ce qui devrait être proposé par le biais de formations ou de cours dispensés par des universités, des instituts de recherche ou d'autres organismes spécialisés qualifiés³². La portée de l'étude cartographique n'a pas permis de plonger en profondeur dans les offres concrètes et leurs détails en ce qui concerne ce qui existe déjà et ce qui n'existe pas. Nous pensons qu'une grande partie de ce qui est décrit ci-dessous n'est pas disponible de manière complète et structurée, et qu'il faudrait donc le développer et l'intégrer dans les programmes respectifs des universités et des organismes de recherche. Ce problème devra être résolu lors de la mise en œuvre de la prochaine stratégie de suivi et du plan d'action correspondant.

En général, les offres dans les domaines ci-dessous devraient contenir les éléments suivants : des analyses (comparatives) et des examens de pays et de secteurs dans les pays de la région MENA et ailleurs au niveau international, y compris des analyses historiques, où des exemples et des présentations existent déjà et qui peuvent servir de démonstration aux acteurs privés. Outre le fait de s'assurer que les offres sont régulièrement mises à jour, c'est-à-dire que la recherche sous-jacente reste constamment en phase avec les derniers développements de la politique climatique, il convient d'analyser et de suivre d'un point de vue scientifique le paysage des acteurs et leurs rôles réels et potentiels à travers la collaboration et les partenariats pour faire progresser l'engagement des PME et du secteur privé dans son ensemble dans l'action climatique en renforçant leurs capacités.

Contribuer à la création des cadres réglementaires et des mécanismes d'incitation nécessaires qui doivent être mis en place par les gouvernements respectifs (y compris les réformes respectives).

- Pourquoi les capacités du secteur privé doivent-elles être développées dans ce domaine ? Les connaissances sur les cadres réglementaires et les mécanismes d'incitation sont importantes, afin que les entreprises comprennent le type de conditions-cadres et d'environnements favorables que les gouvernements peuvent et doivent créer pour améliorer, intensifier et rendre significative l'action climatique du secteur privé. Ces connaissances sont nécessaires pour pouvoir devenir plus proactif à cet égard, y compris et en particulier en utilisant les canaux de lobbying respectifs (voir ci-dessous) en vue de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils mettent en place ces cadres essentiels et nécessaires au niveau national pour encourager et accroître l'action du secteur privé.
- Qu'est-ce qui devrait être proposé par le biais de formations ou de cours ? Les offres de développement des capacités dans ce domaine doivent permettre aux acteurs du secteur privé de comprendre quelles (nouvelles) réglementations ou quelles lois ou réglementations réformées sont nécessaires pour encourager, voire exiger dans une certaine mesure, un changement vers un mode d'activité plus respectueux du climat afin de contribuer à la réduction des émissions par rapport à une activité habituelle, ainsi que pour évoluer vers des processus, des opérations et une production plus résilients et adaptés. On peut citer, par exemple, le pouvoir et le contenu d'une loi générale sur le climat, avec des objectifs d'atténuation et d'adaptation pour les différents secteurs de l'économie, ou une réglementation sur les tarifs de rachat pour accélérer les investissements dans les énergies renouvelables, ou encore les tarifs de l'eau pour encourager une utilisation plus efficace de l'eau. Où et pourquoi de tels incitants (économiques) ou mécanismes d'incitation, tels que les tarifs, les exonérations fiscales, les subventions, etc. existent et ont été introduits, et quels effets ils ont ou stimulent. Qu'apportent ces lois, règlements et incitations

³² Ci-après dénommées « offres ».

(économiques), pourquoi et comment le secteur privé en bénéficie-t-il et y contribue-t-il également ?

Mettre en œuvre les politiques climatiques et les stratégies, programmes et actions (sectoriels) connexes dans les pays au niveau national et local.

- Pourquoi les capacités du secteur privé doivent-elles être développées dans ce domaine ? La connaissance des politiques climatiques et des stratégies, programmes et actions sectoriels au niveau national et local est nécessaire pour que les acteurs du secteur privé soient conscients de la manière dont ils peuvent contribuer à leur mise en œuvre, tout en étant conscients ou convaincus de la manière dont ils peuvent en bénéficier en même temps. En outre, ces connaissances sont fondamentales et constituent une condition préalable à la compréhension et à la maîtrise des autres domaines clés identifiés :
 - atteindre ou contribuer à atteindre les objectifs d'atténuation, de résilience et d'adaptation au niveau commercial, local et national ;
 - les cadres réglementaires et les mécanismes d'incitation nécessaires ;
 - les fonctions et le fonctionnement des systèmes et mécanismes de tarification du carbone ; et
 - les compétences techniques sur le développement de produits, l'élaboration de propositions de financement et les sources de finance/financement du climat.
- Qu'est-ce qui devrait être proposé par le biais de formations ou de cours ? Examens et analyses approfondis et comparatifs des stratégies, programmes et initiatives nationaux (et locaux) respectifs dans les pays ainsi qu'au niveau international. Ce dernier point concerne en particulier les pays les plus avancés, afin de montrer ce qui est possible, comment et pourquoi. Quels types de stratégies, d'approches et d'activités de mise en œuvre ont été appliqués dans le passé et jusqu'à présent, en distinguant les secteurs et sous-secteurs de l'économie, et qu'est-ce qui a réussi et pourquoi ? Plus spécifiquement, les acteurs du secteur privé devront savoir ce que les gouvernements au niveau national et local peuvent potentiellement offrir en matière de programmes et d'initiatives de soutien (par exemple, des programmes d'efficacité énergétique dans le secteur du logement/de l'environnement bâti ou des programmes nationaux d'agriculture intelligente face au climat) et comment les entreprises individuelles peuvent en bénéficier et participer à la mise en œuvre de ces programmes et initiatives. De même, des modules spécifiques devraient être consacrés à la manière dont les stratégies, programmes et actions plus avancés (sectoriels) peuvent intégrer et encourager l'utilisation des mécanismes de marché de l'Art. 6 à court terme, tout en envisageant déjà l'intégration et le soutien de budgets carbone, de taxes ou de systèmes d'échange de droits d'émission. Il s'agit ici d'examiner et d'analyser l'intégration des instruments de tarification du carbone dans les politiques globales et les stratégies et programmes sectoriels, en examinant les pays de l'UE, d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine en ce qui concerne les exemples à suivre, les leçons à tirer, etc.

Développer des compétences techniques sur le développement de produits/services, élaborer des propositions de financement et les sources de finance/financement du climat.

- Pourquoi les capacités du secteur privé doivent-elles être développées ? Il s'agit, d'une part, de (mieux) positionner leurs entreprises en matière d'adaptation, de résilience et d'atténuation des GES sur la base de connaissances solides et pointues et de stratégies commerciales connexes. D'autre part, il est tout aussi nécessaire d'identifier et d'accéder à des financements pour la mise en œuvre de ces mesures, y compris les technologies et les pratiques liées aux mesures d'atténuation, d'être en mesure de les mettre à l'échelle, de les reproduire et de les développer (par exemple, le long des chaînes de valeur et avec les chaînes d'approvisionnement). Les investissements nécessaires dans des processus et des pratiques

plus résilients et réduisant les émissions de gaz à effet de serre se concrétisent souvent lorsque des capitaux d'amorçage ou des cofinancements peuvent être mobilisés.

- Qu'est-ce qui devrait être proposé par le biais de formations ou de cours ? Que doivent faire les entreprises pour adapter leurs processus de production ou leurs lignes de service ou pour contribuer à la réduction des émissions de GES, en regardant au-delà de leurs propres entreprises et sites, en intégrant et en impliquant leurs chaînes d'approvisionnement et de valeur dans les stratégies et approches correspondantes. Des examens et analyses approfondis et comparatifs des présentations pertinentes de la région ainsi que d'ailleurs en dehors de la région doivent être préparés pour montrer et démontrer ce qui peut être fait et comment le faire. Il s'agit d'éviter les pertes économiques par le biais de processus et de pratiques adaptés, tout en examinant les mesures de réduction des émissions de GES par le biais de processus et de pratiques améliorés, y compris l'application de technologies connexes, le cas échéant. Le développement de stratégies commerciales à plus long terme devrait être encouragé à cet égard. La connaissance des possibilités de financement (du climat) et de ce qu'il faut faire pour y accéder nécessite des examens et des analyses approfondis des fonds, des programmes et des mécanismes liés au climat par des acteurs publics et non étatiques, ainsi que des instruments tels que les prêts, les subventions, la finance carbone et d'autres financements innovants (investisseurs angulaires, investisseurs d'impact, etc.). Il est nécessaire d'offrir des connaissances approfondies sur les paysages nationaux et internationaux du financement climatique et de leurs fonctionnements.

Connaître les fonctions et les fonctionnements des systèmes et mécanismes de tarification du carbone

- Pourquoi les capacités du secteur privé doivent-elles être développées ? La connaissance de ces mécanismes et systèmes est nécessaire pour comprendre les fonctions et les fonctionnements de la tarification du carbone dans le contexte de l'incitation à la réduction des émissions de GES dans l'économie. Les acteurs privés peuvent alors soutenir ou faire pression pour le développement et le déploiement de systèmes et de mécanismes de tarification du carbone dans leur pays, tout en sachant et en se préparant à positionner leurs entreprises pour en bénéficier ou s'y conformer, respectivement.
- Qu'est-ce qui devrait être proposé par le biais de formations ou de cours ? Par conséquent, des analyses approfondies et comparatives des systèmes et mécanismes existants (principalement en dehors de la région MENA), tels que les systèmes d'échange de droits d'émission, les taxes ou budgets carbone, le MDP et le futur mécanisme de l'Art. 6 de l'Accord de Paris (y compris les projets pilotes) et le marché volontaire du carbone. Il s'agit notamment de montrer les effets et les impacts des réglementations obligatoires et des mesures de conformité et volontaires dans les différents secteurs économiques, ainsi que l'enchaînement des différents mécanismes et systèmes de tarification du carbone dans la région MENA et ses pays, en examinant les expériences menées ailleurs au niveau international.

Permettre d'atteindre et contribuer à atteindre les objectifs d'atténuation, de résilience et d'adaptation au niveau de l'entreprise, au niveau local et au niveau national (y compris les rapports de durabilité, les empreintes carbone ou environnementales et l'évaluation des risques, les mesures de gestion et d'atténuation).

- Pourquoi les capacités du secteur privé doivent-elles être développées dans ce domaine ? Les acteurs du secteur privé, y compris et en particulier les PME, doivent être habilités à comprendre les fonctionnements du suivi, de la mesure et de la déclaration des émissions de GES ainsi que les mesures d'adaptation ou de résilience en vue de mettre en place les systèmes correspondants. Ils sont ensuite en mesure de suivre, de contrôler et de rendre compte des contributions mesurables par rapport à leurs propres objectifs de développement durable ou à des objectifs commerciaux ou de RSE similaires, et d'intégrer leurs contributions mesurables dans le suivi de l'action climatique des gouvernements locaux et nationaux par rapport aux objectifs respectifs, tels que les objectifs des CDN et des PNA. La comptabilisation des GES et les méthodologies connexes, ainsi que la mesure, la surveillance et la déclaration des émissions de GES et des réductions d'émissions, sont également nécessaires pour les projets ou programmes relevant des mécanismes de marché de l'Art. 6, tant pour le marché volontaire que, et plus encore, lors de la participation aux systèmes de niveau supérieur, c'est-à-dire les systèmes d'échange de droits d'émission (voir également ci-dessus et ci-dessous).
- Qu'est-ce qui devrait être proposé par le biais de formations ou de cours ? Quel type de comptabilité ou de système de mesure, de suivi et de rapport doit être mis en place pour suivre, contrôler et rendre compte des contributions mesurables par rapport à ses propres objectifs et être en mesure de rendre compte des contributions aux objectifs locaux et nationaux ? Cela nécessite un examen et une analyse approfondis au niveau régional/MENA et international, en examinant les exemples de sociétés qui appliquent déjà ou travaillent avec des systèmes de comptabilisation et de suivi des GES formés par des instituts tels que le GHG Management Institute et qui rendent compte dans le cadre du Carbon Disclosure Project (CDP), par exemple. Les offres devraient inclure des analyses du fonctionnement de ces systèmes dans différents secteurs et situations ou circonstances dans différents pays, afin que cette compréhension aide à voir comment ils peuvent les intégrer de manière adéquate dans leurs opérations, y compris des solutions internes simples ou plus complexes ainsi que des solutions d'externalisation (partielle). En gardant donc à l'esprit que les PME peuvent avoir des limites en ce qui concerne la complexité globale et l'automatisation via des solutions informatiques sophistiquées par rapport aux grandes entreprises. Là encore, l'analyse comparative et les connaissances connexes sur les fonctionnements sous-jacents fournies par les organisations universitaires et de recherche respectives devraient inclure les champs d'émissions de GES, les indicateurs SMART, etc. de la comptabilisation des GES, en examinant et en analysant les exemples locaux et internationaux à des fins d'illustration et d'éducation, ainsi que la manière de mesurer et de rendre compte des mesures d'adaptation et de résilience. Par exemple, des présentations appropriées prenant l'angle de la portée des émissions de GES examineront les chaînes d'approvisionnement et les utilisateurs finaux. Cela peut ou devrait conduire à des retombées pour un impact maximal sous l'impulsion des entreprises elles-mêmes dans le cas des réductions d'émissions de GES ainsi que des mesures de résilience et d'adaptation dans les secteurs respectifs dans une perspective à plus ou moins long terme.

D'une part, les cours devraient également intégrer les connaissances relatives au suivi, à la mesure et au contrôle des émissions de GES et des mesures d'adaptation ou de résilience susmentionnées aux rapports sur la durabilité et aux mesures connexes telles que les empreintes carbone ou environnementales et les contre-mesures et mesures de compensation connexes (voir ci-dessus sur les rapports relatifs aux ODD et à la RSE). D'autre part, cela devrait conduire à couvrir l'évaluation et la gestion des risques et les mesures d'atténuation, y compris l'assurance contre les impacts du changement climatique, par exemple, car ces deux domaines nécessitent de meilleures capacités, selon l'enquête.

Exploiter des plateformes et d'autres moyens d'engagement pour permettre au secteur privé d'agir en faveur du climat à différents niveaux, en mettant en œuvre les capacités accrues

Quels acteurs sont nécessaires pour coopérer et fournir une chaîne sans faille, transformant les connaissances théoriques acquises par les acteurs du secteur privé en actions climatiques mesurables et en contributions aux CDN et aux PNA ?

Les acteurs clés suivants sont requis, et leurs missions sont:

- Universités et organismes de recherche (y compris les organisations spécialisées/expertes, les ONG et les institutions privées) : fourniture d'offres sur les cadres réglementaires et les mécanismes d'incitation, les politiques climatiques et les stratégies, programmes et actions (sectoriels) connexes, les compétences techniques sur le développement de produits/services, l'élaboration de propositions de financement et les sources de finance/financement du climat, les systèmes et mécanismes de tarification du carbone et les objectifs d'atténuation, de résilience et d'adaptation (voir ci-dessus).
- Associations et organisations faîtières (au niveau national et régional/international) :
 - Lier les entreprises des secteurs respectifs, avec leurs connaissances et leurs capacités accrues, à la mise en œuvre des stratégies, programmes et actions du gouvernement, tels que les CDN et les PNA, ainsi que toute mesure sectorielle, le cas échéant.
 - Faire pression pour obtenir les cadres et les environnements favorables nécessaires pour encourager, inciter et réglementer l'action climatique du secteur privé.
- Nations unies ou organisations internationales (telles que le secrétariat de la CCNUCC et le RCC Dubaï ou le Global Compact et le CDP) : la modération et la facilitation des processus requis, en rassemblant les différents groupes d'acteurs, ainsi que la fourniture d'une assistance technique et financière complémentaire et d'une expérience et d'une expertise régionales et internationales pratiques.
- Gouvernements : connecter les processus menés par les gouvernements, afin de contribuer à la mise en œuvre des CDN et des PNA et à la réalisation des objectifs connexes au niveau national et local, nécessite une coordination et une collaboration avec les ministères sectoriels respectifs et les agences connexes au niveau national, ainsi qu'avec les institutions gouvernementales locales.

Vous trouverez ci-dessous plus de détails sur leurs rôles spécifiques.

Le rôle des universités et des organismes de recherche³³

- Voir ci-dessus les offres dans les domaines mentionnés

Le rôle des associations et des groupes de coordination (locaux/nationaux et régionaux)³⁴

- Premièrement, les processus concrets d'engagement et de participation doivent être organisés pour permettre au secteur privé, en particulier aux PME, de mettre en pratique les connaissances fraîches ou nouvelles et théoriques, afin que les contributions du secteur privé se matérialisent sous forme de contributions mesurables à la mise en œuvre des CDN et des PNA. Cela va au-delà des mandats, des connaissances et des compétences des universités et de la plupart des organismes de recherche, ainsi que des organisations et agences gouvernementales, qui ne peuvent remplacer les connaissances, les réseaux, les adhésions et la réputation des associations d'entreprises et autres groupes de coordination auprès de leurs membres et des acteurs du secteur privé en général. Il peut y avoir des exceptions à cet égard dans le cas des organismes de recherche appliquée/experts du secteur privé ou de

³³ Voir l'Annexe avec une liste qui peut servir de base aux premières approches et discussions pour débiter.

³⁴ Ibid.

l'écosystème des ONG. Par conséquent, l'engagement et la mise en relation devront être assurés par des associations d'entreprises des secteurs et sous-secteurs concernés.

- Deuxièmement, les associations sont les mieux placées et sont généralement mandatées pour faire pression en faveur des cadres juridiques et réglementaires ou des réformes nécessaires, ainsi que des mécanismes d'incitation et des programmes et mesures de soutien connexes. Cela ira de pair avec la mobilisation et l'engagement du secteur privé dans l'action climatique et la contribution à la mise en œuvre des stratégies, programmes et plans d'action des gouvernements nationaux et locaux.
- Enfin, ces groupes peuvent jouer un rôle important dans l'agrégation et la fourniture de données, ainsi que dans le cadre du suivi et du compte rendu de l'action des acteurs du secteur privé dans les secteurs respectifs (voir également ci-dessous en ce qui concerne le CDP).

Le rôle des Nations unies ou des organisations internationales et la liaison avec les processus pertinents menés par le gouvernement.

- Réunir les différents acteurs nécessite ou bénéficiera grandement d'une facilitation et d'une modération neutres, ce qui est un rôle « traditionnel » et fait partie des mandats des Nations unies et des organisations internationales. En particulier, canaliser l'action du secteur privé ou relier efficacement les activités des entreprises aux plans gouvernementaux et aux programmes et mesures connexes, de sorte que les deux vont dans la même direction pour atteindre les objectifs des CDN et des PNA, nécessite des approches et des mesures coordonnées et harmonisées, ainsi qu'une communication et un échange sur le Quoi et le Comment dans les secteurs liés au climat. Ici, les processus dans les pays peuvent bénéficier grandement d'un facilitateur expérimenté et compétent, apportant des expériences pertinentes ou des vitrines d'ailleurs, comme le secrétariat de la CCNUCC en collaboration avec RCC Dubaï.
- Des collaborations ou des consortiums d'organismes de recherche et d'associations d'entreprises sectorielles pertinentes devraient être recherchés ou initiés et soutenus par les Nations unies et d'autres organisations internationales (voir ci-dessous). L'analyse universitaire ci-dessus doit être prise en compte et utilisée dans le cadre de l'élaboration de stratégies pour le secteur des entreprises ou de stratégies d'engagement et de mise en œuvre du secteur privé, en collaboration avec le personnel qualifié concerné et en consultation avec les gouvernements nationaux et locaux respectifs. Cela s'applique au niveau sectoriel national et local, facilités par des associations ou des groupes faitiers similaires. Le Pacte mondial et le CDP peuvent apporter leurs portefeuilles d'acteurs du secteur privé à la table. Il existe des acteurs du secteur privé dans les pays de la région MENA et ailleurs, déjà familiarisés avec des processus pertinents tels que les agendas et les stratégies d'entreprise verte, les rapports sur les ODD et l'empreinte carbone ou les émissions de GES et la RSE, qui peuvent servir d'exemples, expériences pratiques régionales et internationales complémentaires et mise en valeur de l'expertise, pour convaincre davantage d'acteurs du secteur privé de suivre l'exemple.
- En outre, les stratégies sectorielles et les plans de mise en œuvre pour le secteur privé, en tenant compte spécifiquement des besoins des PME, doivent être adaptés aux besoins des pays par rapport à ce qui est prévu dans les CDN et les PNA, afin de contribuer efficacement à la réalisation des mesures d'atténuation et d'adaptation et des objectifs connexes. Là encore, le secrétariat de la CCNUCC, en collaboration avec le RCC Dubaï, est très bien placé pour faciliter et modérer ces processus, en apportant les expériences de pays ou de régions plus avancés à cet égard ou d'autres contributions utiles, en jouant le rôle d'intermédiaire.
- En outre, les organisations des Nations unies, telles que le secrétariat de la CCNUCC, en collaboration avec le RCC Dubaï et d'autres experts (y compris potentiellement d'autres organisations internationales comme le CDP et le Pacte mondial, entre autres), peuvent organiser et mener des initiatives ciblées de renforcement des capacités qui fourniront des connaissances ou des compétences pratiques, en complément des connaissances et de

l'apprentissage plus profonds fournis par le monde universitaire et d'autres organisations de recherche. Là encore, les organisations des Nations unies peuvent organiser la présentation d'exemples et de vitrines de la région et d'ailleurs, tout en veillant à ce que les besoins des PME soient pris en compte.

Le rôle des organisations et agences gouvernementales au niveau national et local³⁵

- Les organisations gouvernementales sont principalement chargées de mettre en place l'environnement favorable requis dans le contexte de l'engagement du secteur privé, y compris et en particulier les cadres juridiques et réglementaires et les mécanismes d'incitation et les programmes de soutien connexes pour stimuler et encourager l'engagement nécessaire du secteur privé. Dans certains pays de la région, il n'existe toujours pas de cadre et d'architecture institutionnelle globale en matière de changement climatique et de politique, ou alors elle est largement incomplète, ce qui entrave souvent les progrès en ce qui concerne ce que les gouvernements sont en mesure de faire. Il s'agit d'un autre domaine dans lequel les Nations unies et les organisations internationales peuvent être utiles en aidant à établir les cadres requis et les processus et systèmes connexes (voir également ci-dessus).
- Les ministères et agences ou bureaux respectifs au niveau national et local, respectivement, sont les contacts et partenaires nécessaires pour les associations représentant leurs membres, les entreprises des secteurs respectifs, en particulier en ce qui concerne le lobbying pour les cadres réglementaires requis et les mécanismes d'incitation et programmes de soutien. Cela impliquera d'entrer en contact et de s'engager avec les programmes de soutien et les fonds existants dans les pays (par exemple, le Khalifa Fund for Enterprise Development Abu Dhabi, AU ; Taqem Academy, Arabie Saoudite ; National Fund for the Promotion and Development of SMEs, Koweït ; Kafalat Energy Programme, Liban ; Lebanon Energy Efficiency and Renewable Energy Finance Facility, Liban).
- Les organisations, agences et bureaux gouvernementaux respectifs sont également les homologues des Nations unies et d'autres organisations internationales. Il s'agit de soutenir les mesures visant à aligner et à relier correctement les actions climatiques du secteur privé à la mise en œuvre des CDN et des PNA, par exemple, en apportant des expériences d'autres pays à cet égard, ainsi que les initiatives de renforcement des capacités menées par les Nations unies et d'autres organisations internationales.
- En particulier, les agences et organisations dédiées aux PME doivent être impliquées, si et où elles existent, comme l'Agence de développement des MPME, en Égypte, la Jordan Enterprise Development Corporation, en Jordanie, ou TAMKEEN, à Bahreïn, en dehors des ministères en charge des industries et des entreprises.

Promouvoir les champions, c'est-à-dire les pays et les organisations au sein des pays, pour l'engagement du secteur privé dans les actions climatiques

Quels pays de la région MENA peuvent être considérés comme ou devenir des champions dans la région, offrant des vitrines pour d'autres pays et organisations dans les pays ? Les pays suivants ont bénéficié de mesures de renforcement des capacités par des organisations bilatérales ou multilatérales au cours des dernières années, plus que les autres pays de la région. Construisant ou renforçant ainsi les fondations des acteurs du secteur privé et des PME dans le contexte de l'engagement de l'action climatique dans la région MENA (voir les Sections 3.2 et 3.3 ci-dessus). En outre, la disponibilité des données concernant les PME ainsi que les lacunes et les besoins du secteur privé en matière de renforcement des capacités est meilleure que dans les autres pays de la région, du moins ce qui a pu être révélé dans le cadre de cette étude. Le dernier point (lacunes et besoins) s'applique au Maroc et au Liban au moins (voir la Section 3.3 ci-dessus).

³⁵ Voir l'Annexe C avec les profils de pays qui peuvent servir de base à de premières approches et discussions pour débiter.

- Maroc : plusieurs initiatives ont été mises en œuvre, la plupart de nature plus large mais incluant le secteur privé ou même des PME dans les secteurs de la croissance verte, de l'eau ou de l'utilisation des sols ainsi que l'enveloppe d'action climatique CAMENA.
- Égypte : malgré les activités de la CAMENA, deux initiatives de la KfW et du GEF se sont concentrées sur les PME à côté de mesures plus larges pertinentes dans le cadre du SEMed Private Renewable Energy Framework (SPREF), y compris les entreprises.
- Jordanie : la Jordanie a également bénéficié de la CAMENA et du SPREF, et des acteurs du secteur privé ont été approchés dans le secteur de l'eau dans le cadre d'un programme plus large de renforcement des capacités dans ce domaine.
- Tunisie : en parallèle de la CAMENA et du SPREF, des mesures de renforcement des capacités du secteur de l'eau et de l'aménagement du territoire, plus larges ou même ciblées, ont été mises en œuvre.
- Liban : faisant preuve d'un certain leadership dans un environnement marqué par les conflits, le Liban a également participé ou participe au SPREF et à la CAMENA et a également bénéficié d'initiatives plus larges dans les secteurs de l'eau et de l'utilisation des terres³⁶.
- Palestine : de même, dans une situation marquée par les conflits, la CAMENA opère en Palestine, ainsi que dans le cadre de programmes plus larges de renforcement des capacités en matière d'intégrité de l'eau.³⁷

Ce qui est nécessaire ou recherché dans le contexte de cette étude cartographique des capacités du secteur privé, ce sont des organismes de recherche qui disposent de programmes d'études existants, premiers et pertinents dans un ou des domaine(s) technique(s)/connaissances pertinent(es) pour l'engagement du secteur privé dans les actions climatiques. Dans ce qui suit, nous présentons des exemples et les premières indications de tels organismes de recherche phares existants dans les pays champions identifiés dans le contexte de cette étude cartographique, en appliquant la définition plus large des organismes de recherche introduite précédemment. Certains peuvent être en mesure de couvrir un grand nombre des aspects pertinents du renforcement des capacités (et des aspects de mobilisation et d'engagement) dans les différents secteurs, tandis que d'autres peuvent ne couvrir que des aspects ou des secteurs spécifiques, par exemple (voir également l'Annexe D) :

- Maroc : Centre de compétence sur le changement climatique (4C) - Collège Secteur Privé (CSP), Initiative Climatique pour les Entreprises du Maroc (IECM), Université Ibn Tofail
- Palestine : Institut de recherche appliquée de Jérusalem (ARIJ), Université technique de Palestine, Université ouverte d'Al Quds, Centre de recherche palestinien sur l'environnement énergétique.
- Liban : Université américaine libanaise (LAU), Université islamique du Liban
- Égypte : Unité PME de l'Institut bancaire égyptien
- Jordanie : Jordan Enterprise Development Corporation (JEDCO)
- Tunisie : Université de Carthage, Institut National Agronomique de Tunisie (INAT)

S'appuyer sur l'état d'avancement et la compréhension du secteur privé en matière d'instruments de tarification du carbone, en encourageant l'exploration d'instruments adéquats

Les formations susmentionnées, qui seront dispensées par des organisations universitaires et de recherche qualifiées, directement liées aux instruments de tarification du carbone ainsi qu'à d'autres sujets connexes tels que les cadres réglementaires et les incitations et la réalisation des objectifs d'atténuation, de résilience et d'adaptation, devraient encourager les acteurs du secteur privé des

³⁶ L'évaluation de la position du pays porte uniquement sur le sujet en question, c'est-à-dire les initiatives de développement des capacités liées à l'action climatique avec un lien avec l'engagement du secteur privé.

³⁷ Voir note de bas de page ci-dessus

pays de la région MENA à demander ou à exiger des instruments de tarification du carbone et des mécanismes d'incitation à l'action climatique. L'interaction, les collaborations et les coalitions (voir ci-dessous) entre les Nations unies et les organisations internationales, les associations d'entreprises et les universités ou les organismes de recherche devraient permettre et pousser à faire des progrès des deux côtés, secteur privé et gouvernements, en quelques années, car l'augmentation de l'action climatique du secteur privé ne peut pas attendre une autre décennie. Ces processus doivent être poursuivis dans une perspective à long terme, c'est-à-dire avec des stratégies permettant de passer des mécanismes de marché de l'Art. 6 aux étapes suivantes, telles que les budgets carbone dans les secteurs, les taxes sur le carbone et enfin les systèmes d'échange de droits d'émission, le cas échéant.

Compte tenu du manque d'expériences ou du fait que la région MENA n'a pas beaucoup bénéficié du premier mécanisme de marché « d'entrée de gamme » ou instrument de tarification du carbone, le MDP dans le cadre du protocole de Kyoto, et que la région n'est pas non plus très active sur le marché volontaire par rapport à d'autres régions, la route vers des systèmes d'échange de droits d'émission à part entière est longue. Cela signifie que la base fondamentale des instruments de tarification du carbone parmi les acteurs du secteur privé peut être construite maintenant, mais en appliquant une perspective plus large et à plus long terme, comme mentionné ci-dessus. Soutenir la participation aux activités de l'Art. 6, c'est-à-dire 6.4, ainsi que les mécanismes d'incitation connexes dans les cadres réglementaires peuvent probablement être demandés au début. Avant que la majorité des pays de la région ne soit prête à utiliser des instruments avancés tels que des budgets ou des taxes sur le carbone et, à terme, des systèmes d'échange de droits d'émission, la récolte des bénéfices des mécanismes de marché (de l'Art. 6) les seront probablement nécessaires en premier lieu pour (ré)établir la confiance dans les instruments de tarification du carbone, tout en ouvrant la voie aux instruments avancés. Là encore, les organisations des Nations unies peuvent contribuer à faire en sorte que les besoins des PME soient pris en compte, car les petites entreprises peuvent avoir des difficultés à s'engager dans les activités de l'Art. 6 par elles-mêmes.

Si l'on considère les pays de la région MENA qui pourraient devenir des champions en recevant l'assistance financière et technique nécessaire pour développer et approfondir les instruments de tarification du carbone pour les mesures d'atténuation du secteur privé, en vue d'inciter d'autres pays à suivre leur exemple, on peut citer les pays suivants. Il existe même un certain niveau de différenciation entre les différents instruments de tarification du carbone ou ce que les différents pays poursuivent actuellement, pilotent ou envisagent réellement (voir également la Section 2.3 ci-dessus) :

- Maroc : en s'appuyant sur ou en complétant les premières mesures prises dans le pays en ce qui concerne la taxe carbone et les mécanismes d'octroi de crédits, des offres ou des modules éducatifs connexes destinés aux acteurs du secteur privé pourraient être élaborés pour commencer.
- Tunisie : le pays envisage de supprimer les subventions à l'énergie pour désinciter certaines productions énergétiques ainsi que d'introduire un prix du carbone.
- Jordanie : des préparatifs pour la participation aux mécanismes de marché de l'Art. 6 sont en cours, y compris l'examen du rôle des mécanismes de marché dans le contexte de l'environnement bâti. De même, il s'agirait d'un point d'entrée pour des mesures de renforcement des capacités avec le secteur privé, en commençant peut-être par le secteur du bâtiment.

Établir des coalitions et des consortiums pour accroître l'action climatique du secteur privé dans le secteur de la région MENA, permettant d'avancer rapidement dans un point chaud du changement climatique

Enfin, un élément important de la future stratégie d'engagement du secteur privé dans l'action climatique dans la région devrait être la création de coalitions et de consortiums pour permettre d'avancer rapidement. En particulier, la région MENA est déjà un point chaud du changement climatique³⁸, ce qui ne permet pas d'envisager des processus longs et lents pendant une autre décennie sans progrès significatifs et mesurables. Des organisations comme le secrétariat de la CCNUCC et le RCC Dubaï peuvent également être utiles à cet égard, en particulier lorsqu'il s'agit de mobiliser et de déployer une assistance financière et technique ciblée pour soutenir et accompagner les processus requis (voir également ci-dessus). En outre, elles peuvent mettre cette assistance au service du déclenchement ou de la promotion d'effets boule de neige dans les secteurs des pays, tant en ce qui concerne l'augmentation du nombre d'entreprises qui utilisent les nouvelles offres de développement des capacités proposées par les organismes de recherche et les universités que la mise en place de processus, de procédures et de systèmes permettant de s'engager de manière proactive dans des actions en faveur du climat.

Construire des coalitions au niveau national et régional et organiser des échanges³⁹

Des coalitions de volontaires ou des clubs climatiques doivent être créés avec des pays et des groupes d'acteurs connexes (gouvernements, secteur privé et associations, ainsi que les universités et organismes de recherche) qui sont prêts à devenir les premiers à s'engager davantage dans le secteur privé et à agir en faveur du climat. Ceci est lié et devrait être lié aux consortiums respectifs qui seront créés dans les pays, au mieux comme des processus parallèles, permettant aux gouvernements de bouger plus rapidement ou de bouger tout court (voir ci-dessous).

Pour que cet effort soit gérable au départ, une telle entreprise peut se concentrer sur un ou plusieurs secteurs dans les pays respectifs, qui devront être déterminés par des évaluations ultérieures du paysage des acteurs concernés pour savoir où trouver un terrain fertile. Les listes de pays ci-dessus et la liste des acteurs et des parties prenantes figurant dans les annexes permettent de déterminer dans quelle direction aller à cet égard pour commencer.

Ces engagements peuvent être liés au rôle de soutien et d'assistance susmentionné de l'ONU et d'autres organisations internationales en ce qui concerne le soutien des développements et de la mise en œuvre de la stratégie requise, par le biais de formations ciblées et de mesures de renforcement des capacités et en apportant des expériences et des vitrines de la région et d'ailleurs aux processus au niveau régional. Les forums régionaux existants pourraient être utilisés à cette fin, en se greffant sur des réunions connexes, ou un nouveau forum axé sur l'action climatique du secteur privé pourrait être créé.

Création de consortiums au niveau national et local⁴⁰

Des collaborations ou des consortiums d'organismes de recherche et d'associations commerciales et industrielles sectorielles pertinentes, représentant les acteurs réels du secteur privé (y compris les PME) et leurs besoins dans le contexte d'une action climatique accrue, devraient être recherchés et lancés au niveau national et local. D'une part, il est important d'avancer rapidement et de manière suffisamment convaincante, en combinant des stratégies pratiques et axées sur les entreprises avec des données scientifiques solides et de pointe, et en faisant pression sur les gouvernements pour qu'ils agissent en faveur d'une action climatique accrue du secteur privé dans leur pays.

³⁸ Le projet du 6e rapport d'évaluation du GIEC (2021) confirme et souligne ce fait, étayé par les dernières évaluations scientifiques.

³⁹ Voir l'annexe avec des listes et des profils de pays qui peuvent servir de base à de premières approches et discussions pour commencer.

⁴⁰ Ibid.

D'autre part, ces consortiums devraient également aider les acteurs du secteur privé dans les pays à développer et à mettre en œuvre les stratégies commerciales requises. Les associations sont nécessaires pour aider à aborder des (sous-)secteurs ou des localités entières en ce qui concerne la transformation des connaissances théoriques en actions et en mesures réalisables sur le terrain. Il s'agit de soutenir la mise en œuvre des stratégies d'entreprise à grande échelle, ce qui va au-delà de ce que les organismes de recherche et les universités peuvent faire, car cela dépasse leurs mandats et leur expertise.

Là encore, de tels consortiums peuvent, avec l'aide de l'ONU et d'organisations internationales (par exemple, la CCNUCC et le RCC Dubaï, potentiellement en collaboration avec le CDP et/ou le Pacte mondial) a) être créés, et b) être utilisés comme plateformes pour organiser des séries de formations, d'ateliers et de réunions d'échange au niveau national et régional (voir ci-dessus). Ces événements peuvent également être utilisés pour rassembler les différents groupes d'acteurs, en particulier le secteur privé, les universités et les organismes de recherche, ainsi que les organisations gouvernementales, afin de discuter, de formuler ou de rédiger conjointement les éléments requis de l'environnement favorable. Plus précisément, ces discussions peuvent servir à préparer le terrain pour les cadres réglementaires, les mécanismes d'incitation et les programmes de soutien nécessaires. En outre, l'apprentissage commun et l'établissement des réseaux et partenariats nécessaires peuvent être facilités par ces événements.

6. Annexes

Annexe A: questions de l'enquête

L'enquête était structurée en quatre parties thématiques : A) Informations générales, B) Questions sur les connaissances et l'action en matière de changement climatique, et C) sur les politiques et réglementations nationales, les formations et les besoins en capacités. Les questions en anglais sont présentées ci-dessous ; les mêmes questions ont été posées dans la version française de l'enquête.

A. Informations générales sur les répondants

1. Dans quel pays êtes-vous basé ?
2. Dans quel secteur se situe votre entreprise ? Sélectionnez :
 - Agriculture et élevage
 - Construction
 - Services financiers et d'assurance
 - Foresterie
 - Fabrication (y compris l'exploitation minière)
 - Marine et pêche
 - Petits commerçants informels
 - Tourisme : Hôtel, restaurants, bar, excursions
 - Transport
 - Commerce de gros et de détail
 - Autre secteur (précisez)
3. Veuillez indiquer la taille de votre entreprise : 1-2 ; 3-5 ; 6-20 ; 21-50 ; 51-100 ; >100 ; 100-250 employés

B. Connaissances et action en matière de changement climatique

4. Dans votre pays d'opération, d'où recevez-vous actuellement des informations sur le changement climatique ?
 - Institutions académiques et de recherche
 - Organisations de la société civile
 - Ministères et agences gouvernementales
 - Organisations internationales
 - Médias
 - Secteur privé
 - Autres (précisez)
5. Veuillez classer par ordre d'importance vos connaissances sur le changement climatique, ses impacts et les risques connexes pour votre entreprise.
 - 1= faibles 2= basiques 3= moyennes 4= bonnes 5= très bonnes
6. Les aspects climatiques sont-ils intégrés dans les activités quotidiennes de l'entreprise et/ou dans sa planification stratégique ?
 - Évaluation structurée des risques et système de gestion des risques ;
 - Point focal sur le changement climatique/la durabilité ;
 - Rapports sur le développement durable, l'empreinte carbone des entreprises
 - Non
 - Autre : _____
7. Avez-vous mis en œuvre l'une des mesures ci-dessous dans votre organisation, afin de réduire les émissions ou de vous adapter aux changements climatiques :
 - Efficacité de l'utilisation de l'énergie, par exemple : appareils économiseurs d'énergie ou extinction des lumières lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
 - Utilisation d'énergies renouvelables pour alimenter votre entreprise
 - Efficacité de l'utilisation de l'eau
 - Utilisation de moyens de transport moins polluants : vélo au lieu de voiture ou de camion

- Communication sans papier
 - Réduction des déchets
 - Accès aux informations sur les prévisions de changement climatique
 - Souscription d'une assurance pour les pertes et les perturbations liées au changement climatique
 - Planification de la gestion des risques
 - Sensibilisation du personnel
 - Engagement des communautés sur des questions qui renforcent leur résilience, par exemple l'amélioration des routes, des sources d'eau, la valorisation des produits.
 - Plantation d'arbres dans les locaux commerciaux
 - Économiser des ressources pour les urgences
 - Passage à des cultures résistantes à la sécheresse
 - Autres : _____
 - Non
8. Pourquoi avez-vous pris les mesures susmentionnées ?
- Conformité aux exigences réglementaires gouvernementales
 - Mesures de responsabilité sociale des entreprises
 - Réduction des coûts/économie d'argent
 - Renforcer notre résilience face au changement climatique
 - Incorporer les leçons apprises des autres
 - Autorégulation de l'industrie ou du secteur dans lequel nous opérons
 - Autre : _____
9. Quelles mesures incitatives existent pour vous aider à prendre des mesures en faveur du climat en tant qu'entreprise ?
- Accès à des mesures de sauvetage financier et à un soutien pour se prémunir contre les pertes et les perturbations liées au changement climatique.
 - Accès à des primes d'assurance à des conditions préférentielles pour se protéger contre les dommages causés par le changement climatique.
 - Formations et informations gratuites sur le climat
 - Réductions/exemptions fiscales en cas de dommages climatiques
 - Soutien technique pour améliorer la résilience des communautés
 - Aucune à ma connaissance
10. Avez-vous déjà demandé ou reçu une aide quelconque pour la mise en œuvre de mesures climatiques ?
- Non
 - Oui, provenant de :
 - Gouvernement
 - Fonds pour les PME
 - ONG
 - Collègues
 - Partenaires commerciaux
 - Prêts bancaires
 - Donateurs bilatéraux/multilatéraux.
 - Autre : _____

C. Politiques et réglementations nationales, formations et besoins en capacités

11. Veuillez classer vos connaissances sur les politiques en matière de changement climatique et/ou les objectifs de réduction des émissions que votre pays a fixés dans le cadre de la CCNUCC ou au niveau national (contribution déterminée au niveau national/CDN), plan d'action national d'adaptation, lois et politiques nationales en matière de changement climatique).
- 1= faibles 2= basiques 3= moyennes 4= bonnes 5= très bonnes
12. Ces politiques ou objectifs nationaux affectent-ils votre entreprise de quelque manière que ce soit ?

- Mon entreprise a été impliquée en tant que partie prenante dans l'élaboration de ces politiques.
 - Mon entreprise contribue activement à la mise en œuvre des objectifs/politiques climatiques
 - Mon entreprise doit se conformer aux réglementations relatives au changement climatique
 - _____, mon activité n'est pas affectée
13. Veuillez indiquer brièvement quels objectifs/politiques affectent votre entreprise et/ou comment votre entreprise contribue à leur mise en œuvre.
14. Connaissez-vous le concept de tarification du carbone ?
15. Existe-t-il un tel système dans votre pays ou avez-vous connaissance de l'existence de tels systèmes dans d'autres pays ? Veuillez les nommer
16. Selon vous, quelles sont les principales lacunes en matière de connaissances auxquelles votre organisation est confrontée en ce qui concerne le changement climatique et les mesures de réponse adéquates à ses impacts ?
17. Votre entreprise ou votre personnel ont-ils participé dans le passé à des formations, des cours ou des mesures similaires sur le changement climatique et les contre-mesures ou actions qui peuvent être prises ?
- Non
 - Oui - veuillez identifier le sujet
 - Informations actualisées et fiables sur les tendances climatiques
 - Compétences techniques sur le développement de produits et de services résilients au climat
 - Connaissance de la rédaction de propositions de financement sur le changement climatique
 - Connaissance des politiques et réglementations climatiques
 - Sources de financement du climat
 - Autres : _____
18. Dans quel domaine voyez-vous des besoins de formation importants ?
- Informations générales sur le changement climatique et les impacts prévus
 - Connaissance des politiques et réglementations climatiques
 - Compétences techniques sur le développement de produits et de services résilients au climat
 - Connaissances sur la rédaction de propositions financières sur les projets de changement climatique
 - Sources de financement du climat et fonds disponibles
19. Quelles options ou configurations préférez-vous pour un cours de formation ?
- Programme de formation classique en interne (face à face)
 - Formation à distance (en ligne) ou cours d'auto-apprentissage guidé
 - Manuels ou guides avec des exemples pratiques
 - Ligne d'assistance téléphonique pour poser des questions ciblées
 - Autre : _____
20. En résumé, de quel type d'information ou de soutien auriez-vous besoin pour être en mesure de réagir aux risques climatiques et/ou de contribuer à l'atténuation du changement climatique et de bénéficier des opportunités financières qui en découlent ?

Annexe B: Liste des associations et des groupes faitiers contactés

Outre la liste des associations/organisations énumérées ci-dessous, le Pacte mondial et le CDP ont également été contactés et ont partagé l'enquête avec leurs réseaux respectifs. RCC Dubaï a partagé l'enquête avec ses réseaux locaux aux ÉAU, au Liban, en Jordanie, en Égypte, en Tunisie et au Maroc, en leur demandant de la faire circuler dans leurs propres réseaux pour atteindre le secteur privé. Enfin, le consultant a également utilisé ses réseaux dans la région MENA (Maroc, Algérie, Liban, Palestine et Jordanie).

Association/Fédérations	Pays	Secteur
Agence de développement des MPME	Égypte	Ministre du Commerce et de l'Industrie
Institut bancaire égyptien : Unité PME	Égypte	Formation pour les PME
Jordan Enterprise Development Corporation (JEDCO),	Jordanie	Assistance technique et accès au financement pour les PME
TAMKEEN	Bahreïn	Outils de développement des PME
Association TPE PME du Centre du Maroc (ONG)	Maroc	PME - micro-entreprises
CGEM - la confédération générale des entreprises du Maroc	Maroc	Association privée
Association Professionnelle des fabricants d'Huile du Maroc	Maroc	Agro-industrie/Secteur pétrolier
Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole au Maroc	Maroc	Industrie de la volaille
Fédération des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche	Maroc	Exploitation des produits de la pêche
Association d'affaires Jordanie-Europe (JEBA)	Jordanie	Association d'entreprises (tous secteurs)
RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES DE LA RÉGION MENA	Jordanie	Réseau d'entreprises
Ademe - Association Tunisienne de Développement des Micro-Entreprises	Tunisie	Association pour les très petites entreprises détenues par des femmes (ONG)
UTICA, Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Tunisie	Industrie, commerce, services, artisanat et petits métiers
Association Tunisienne d'Agriculture Environnementale	Tunisie	Agriculture
Association eau et développement	Tunisie	Eau
MESIA - Association de l'industrie solaire du Moyen-Orient FZE	MENA	Promouvoir l'énergie solaire au Moyen-Orient
Association des services d'eau des pays arabes (ACWUA)	Pays arabes	Services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les pays Arabes
Association libanaise pour l'agriculture	Liban	Agriculture
BUTEC Services publics (BUS)	Liban	Secteur privé - Électricité

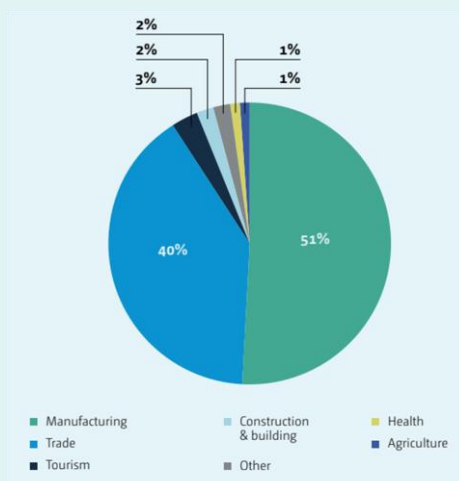
SOLARNET	Liban	Solaire et biomasse
ME Green	Liban	Solaire, thermique, éolien
GreeNberry Biogas	Liban	Biogaz
Programme énergétique Kafalat	Liban	Énergie
Facilité de financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au Liban (LEEREFF)	Liban	Énergie
Société de l'eau d'Oman	Oman	Gestion de l'eau, approvisionnement en eau et projets hydrauliques.
Conseil des affaires de l'énergie propre	MENA	Énergie
ECOMENA	MENA	Pôle environnemental dans la région MENA
La zone urbaine et périurbaine de Gaza	Palestine	Résilience de l'agriculture, parties prenantes multiples
Plateforme agricole - GUPAP	MENA	ONG :
Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED)		Durabilité environnementale des entreprises ; éducation environnementale, législation, communication et sensibilisation
Entreprise Qatar	Qatar	Soutien aux PME et développement des capacités
Centre national des affaires	Oman	
Dubai SME	ÉAU	PME
Fonds Khalifa pour le développement des entreprises Abu Dhabi	ÉAU	PME
Académie Taqeeem	Arabie Saoudite	Programme gouvernemental
Institut koweïtien pour la recherche scientifique	Koweït	Recherche (un thème : PME)
Fonds national pour la promotion et le développement des PME au Koweït	Koweït	Agence gouvernementale pour la promotion et la formation des PME

Annexe C: Profils des pays

Égypte

En Égypte, les effets du changement climatique se feront surtout sentir dans le delta du Nil, avec pour principaux problèmes les fluctuations du débit d'eau et l'élévation du niveau de la mer/l'inondation des zones côtières. Dans toute l'Égypte, les secteurs les plus vulnérables sont l'agriculture, les zones côtières, l'aquaculture et la pêche, les ressources en eau, l'habitat humain et les établissements humains, ainsi que la santé humaine (PNUD 2018).

En 2017, la grande majorité des 3,8 millions d'entreprises égyptiennes étaient des microentreprises comptant moins de 10 employés, tandis que 67 600 (3 %) étaient des petites et moyennes entreprises comptant jusqu'à 50 employés (OCDE 2018). La plupart des PME sont actives dans les secteurs de la fabrication et du commerce, suivis par le tourisme et la construction. Dans l'ensemble, l'État continue de jouer un rôle de premier plan dans l'économie, en offrant des conditions d'emploi attrayantes, mais aussi par le biais d'entreprises publiques dans des secteurs tels que la banque, l'énergie, l'industrie manufacturière, l'agriculture, les transports, le tourisme et les services.



Le ministère du Commerce et de l'Industrie a créé l'**agence de développement des MPME** qui est chargée, entre autres, de concevoir et d'exécuter des programmes de soutien sur les compétences, la chaîne d'approvisionnement, le marketing, la participation aux foires commerciales, la négociation collective pour les fournisseurs.

Un autre organisme de soutien important est l'unité PME de l'Institut bancaire égyptien, qui propose une gamme complète de programmes de formation destinés tant aux banquiers qu'aux propriétaires de petites et moyennes entreprises. Sa mission est d'identifier les besoins de formation des parties prenantes et de concevoir les événements de formation requis qui incluent l'application des meilleures pratiques internationales des MPME en tant qu'axe majeur du développement durable.

Références

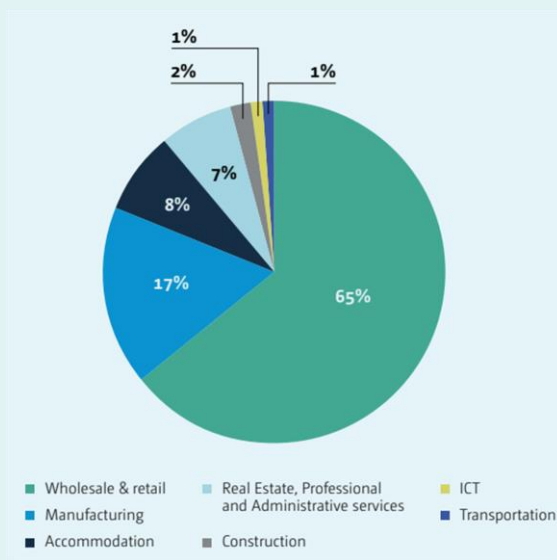
- OCDE 2018 : Indice des politiques en faveur des PME, Évaluation intermédiaire des réformes clés en faveur des PME dans la région méditerranéenne du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord 2018
- Banque centrale d'Égypte, nd : <http://www.cbe.org.eg/ar/BankingSupervision/Pages/Circulars.aspx?p=4>.
- Banque centrale d'Égypte et Institut bancaire égyptien :
- PNUD 2018 : Adaptation au changement climatique en Égypte. <https://www.adaptation-undp.org/explore/northern-africa/egypt>

Jordanie

La grande majorité de la population jordanienne est concentrée dans la partie nord-ouest du pays, où les précipitations sont les plus fortes et l'eau la plus accessible. Étant un pays sec dont la majeure partie de la superficie est classée comme désertique, l'exacerbation de la pénurie d'eau présente de loin le plus grand risque lié au changement climatique pour la population et l'économie jordaniennes (USAID 2017).

Les MPME en Jordanie sont définies par le ministère de l'Industrie comme toutes les entreprises comptant jusqu'à 250 employés (OCDE 2019). Elles représentent une part importante de l'activité économique du pays, puisqu'elles constituent plus de 80 % du total des entreprises, tous secteurs confondus.

Elles emploient 71 % de la main-d'œuvre totale du secteur privé et contribuent à 40 % du PIB (BEI 2016). La plupart des PME sont concentrées dans l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail, et l'hébergement et la restauration. Ensemble, ces secteurs représentent 75 % de tous les emplois dans l'économie des entreprises et contribuent à 69 % du PIB. Dans ce contexte, le secteur de l'information et de la communication (TIC) est également important, puisqu'il représente moins de 1 % du nombre d'entreprises, mais contribue à près de 5 % de la production brute (BEI 2016).



La Jordan Enterprise Development Corporation (JEDCO) soutient le développement des start-up et des PME en fournissant une assistance technique spécialisée et ciblée, ainsi qu'un accès au financement. Elle offre des services de mentorat et de conseil aux entreprises et PME émergentes, ainsi qu'un accès à la recherche, aux statistiques et aux données et un soutien technique et financier pour développer et améliorer la compétitivité des entreprises, leurs capacités, ainsi que leurs capacités administratives, techniques et d'exportation.

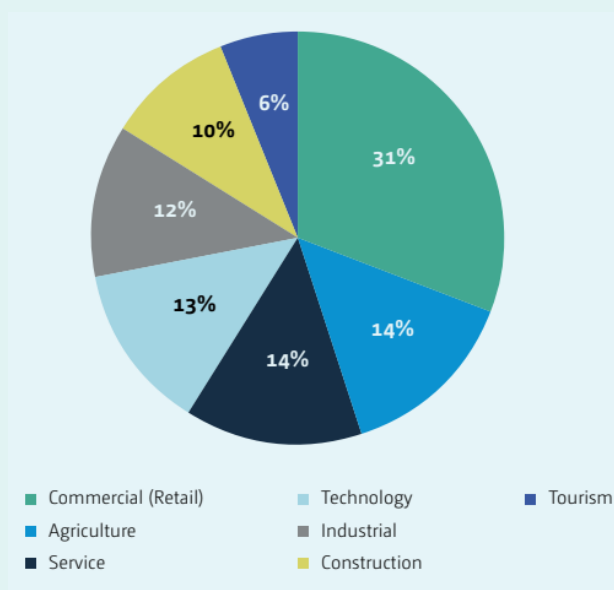
Références

- BEI 2016 : Jordanie - Financement des PME dans le cadre du voisinage. Auteurs principaux F. Betz et G. Frewer
- OCDE 2019 : Efficacité de la politique des PME en Jordanie. Guide de l'utilisateur 3 : Statistiques sur les PME et indicateurs de l'esprit d'entreprise. Éditions de l'OCDE, Paris
- USAID 2017. Profil de risque climatique : Jordanie. Climate Links - portail mondial de connaissances pour les praticiens du climat et du développement. <https://www.climatelinks.org/resources/climate-change-risk-profile-jordan>

Liban

La disponibilité limitée des ressources en eau et en terre au Liban fait de l'agriculture l'un des secteurs économiques les plus vulnérables au changement climatique. Le secteur du tourisme est également touché par le changement climatique en raison des dommages infligés à un large éventail de ressources environnementales qui constituent des attractions essentielles pour le tourisme.

Une enquête portant sur 103 PME au Liban a montré que la majorité des PME sont actives dans le commerce de détail, suivi par l'agriculture, le secteur des technologies et l'industrie. Les autres sont présents dans les secteurs des services et du tourisme, tous avec des parts détaillées dans la figure ci-dessous.



Programme de renforcement des capacités en matière de faibles émissions au Liban :

Il vise à améliorer les infrastructures, les capacités institutionnelles, le partage d'informations et les processus de coordination pertinents du Liban afin de développer les capacités requises pour parvenir à un développement à faibles émissions. Il s'agit notamment de la conception de systèmes de mesure, de rapport et de vérification (MRV) des actions et moyens proposés pour réduire les émissions de GES. Le programme s'adresse aux secteurs public et privé.

[https://openei.org/wiki/Lebanon-EU-UNDP_Low_Emission_Capacity_Building_Programme_\(LECBP\)](https://openei.org/wiki/Lebanon-EU-UNDP_Low_Emission_Capacity_Building_Programme_(LECBP))

Renforcement des capacités pour l'adoption et l'application des codes de l'énergie pour les bâtiments :

Ce programme est maintenant terminé, mais il visait à mettre à jour les codes de construction existants et à améliorer l'efficacité énergétique de l'utilisation finale. Le projet a ajouté aux activités existantes et a fourni aux parties prenantes le soutien nécessaire pour établir des codes énergétiques rentables dans les bâtiments.

<https://www.thegef.org/project/capacity-building-adoption-and-application-energy-codes-buildings>

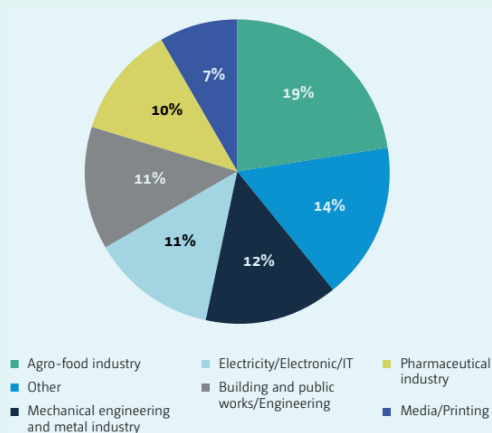
Références

- Petites et moyennes entreprises au Liban : Obstacles et perspectives d'avenir 2018 Omar Malaeb
- http://www.usp.br/nereus/wp-content/uploads/TD_Nereus_02_2014.pdf
- <http://climatechange.moe.gov.lb/viewfile.aspx?id=19>
- <http://climatechange.moe.gov.lb/lebanons-low-emission>

Maroc

En raison des impacts du changement climatique, l'économie marocaine sera mise à l'épreuve dans les années à venir. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire seront très probablement touchées par le stress hydrique induit par le changement climatique et la réduction des ressources en eau. D'autres secteurs dépendants de l'eau (industrie, bâtiment et travaux publics, entre autres) pourraient également ne pas être épargnés par les effets du changement climatique.

Une étude de la BERD a montré que la plus grande partie des PME est active dans le secteur agroalimentaire, suivi de l'industrie, de l'informatique, du bâtiment et du secteur pharmaceutique.



Programmes et initiatives de renforcement des capacités pour l'action climatique

IECM - Initiative Entreprises Climat Maroc (initiative climatique pour les entreprises marocaines) :

Renforcement des capacités du secteur privé pour mieux intégrer les risques/opportunités liés au changement climatique :

- Comprendre/quantifier les émissions de gaz à effet de serre, les mesures qui peuvent être prises pour atténuer ces émissions et les possibilités existantes pour réussir la transition vers la nouvelle économie à faible émission de carbone.
- Comprendre les risques **du CC** pour les entreprises et leurs systèmes de production ; les alternatives pour limiter l'impact du CC et l'accès aux nouvelles techniques/technologies d'adaptation et les opportunités existantes pour adapter avec succès leurs entreprises au CC et à ses effets.
- Ouverture des entreprises marocaines sur les opportunités existantes dans la dynamique en cours de mise en place de la nouvelle économie verte.

<https://iecm.cqem.ma/iecm/>

Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C) - Collège Secteur Privé (CSP) : Soutenir le secteur privé (y compris les PME) dans sa transition climatique par le biais du renforcement des capacités, des études et du suivi.

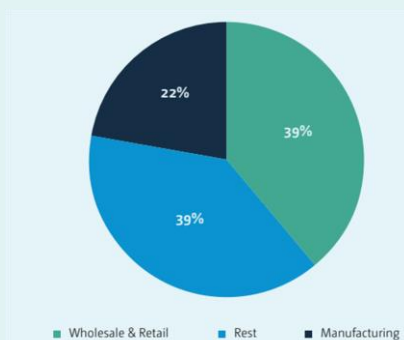
[s http://www.4c.ma/college-secteur-prive](http://www.4c.ma/college-secteur-prive)

Oman

Le Sultanat d'Oman devrait subir les effets du changement climatique, tels que l'augmentation des températures moyennes, des précipitations plus irrégulières, l'élévation du niveau de la mer et la désertification. L'économie d'Oman est déjà confrontée à l'aridité, à la salinité des sols, à la sécheresse récurrente et à la pénurie d'eau, et sera fortement affectée à l'avenir (Ahmed et Choudri 2012).

L'économie d'Oman dépend principalement du pétrole brut, bien que des investissements dans la diversification économique soient en cours. En conséquence, l'Oxford Business Group constate que le secteur des PME à Oman représente 90 % des activités économiques, mais seulement 15 % du PIB (OBG 2019). Les entreprises comptant jusqu'à 10 travailleurs nationaux représentent 87 % de l'ensemble des entreprises, mais n'emploient qu'environ 38 % de la main-d'œuvre totale.

Le secteur du commerce de gros et de détail comprend près de 40 % des entreprises (51 700), suivi par l'industrie manufacturière avec 22 % des entreprises (29 000). Ces deux activités économiques constituent plus de 60 % du total des entreprises enregistrées.



Le Sultanat d'Oman dispose de plusieurs approches et institutions pour soutenir le secteur des PME, parmi lesquelles la Direction générale du développement des petites et moyennes entreprises au sein du ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), et l'Autorité publique pour le développement des PME qui, depuis 2013, aide les PME à trouver des financements.

Un programme de R&D vise à renforcer les capacités de recherche et d'innovation dans le secteur industriel, afin de résoudre les problèmes et les défis industriels auxquels sont confrontées certaines PME. Le National Business Center (NBC) a été créé en 2012 en tant que plateforme permettant aux entrepreneurs de concrétiser leurs idées commerciales et de les transformer en projets de grande envergure. La NBC vise à devenir la principale plateforme pour les entrepreneurs omanais en leur offrant un soutien, des conseils, des formations et un suivi pour développer leurs projets.

Références

- Ahmed, M. et Choudri, B.S. (2012), « Changement climatique à Oman : connaissances actuelles et voies à suivre », Education, Business and Society : Contemporary Middle Eastern Issues, Vol. 5 No. 4, pp. 228-236.
- Oxford Business Group 2019 : <https://oxfordbusinessgroup.com/news/how-private-sector-and-smes-stand-benefit-oman%E2%80%99s-long-term-economic-plans>

Palestine

Les impacts du changement climatique comprennent une augmentation accélérée du niveau de la mer et des changements dans les modèles de précipitations régionales. La diminution des précipitations devrait être l'effet le plus important sur la Palestine au cours de ce siècle, accompagnée d'une hausse significative des températures moyennes. Le secteur agricole, qui est une pierre angulaire de l'économie, en souffrira également. En outre, le paysage politique fragmenté de la Palestine pose certains des plus grands défis pour faire face au changement climatique.

Le développement des PME figure en bonne place dans l'agenda politique de l'Autorité palestinienne (AP). Les PME palestiniennes sont dominées par les petites entreprises. Le secteur de la construction est le seul secteur où les entreprises de taille moyenne sont plus présentes.

Les PME sont très présentes dans le secteur industriel. Elles se répartissent entre les activités d'extraction, la fabrication d'articles d'habillement, les entreprises de produits non métalliques et l'alimentation et les boissons. Le secteur du tourisme est le seul secteur où la présence des PME est limitée.

Le programme SwitchMed : le volet « Entrepreneurs verts et société civile » de SwitchMed : Augmenter le soutien et les ressources financières pour répondre aux besoins du marché des entrepreneurs verts, en améliorant l'assistance technique et le renforcement des capacités.

- Universités et centres de recherche impliqués dans le programme :
 - Institut de recherche sur la politique économique MAS
 - CPSD - Centre pour le développement du secteur privé
 - ARIJ - Institut de recherche appliquée de Jérusalem
 - Université polytechnique de Palestine
 - Bethlehem University
 - Université ouverte Al Quds
 - Université technique de Palestine
 - Université de Birzeit

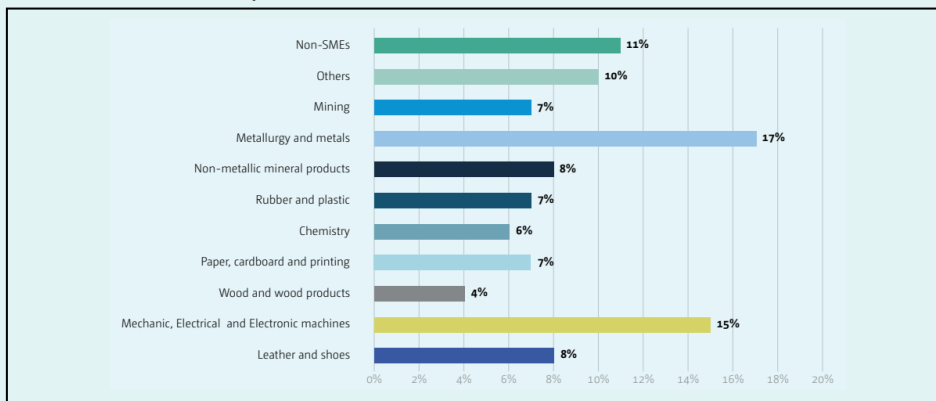
Portée géographique du Centre palestinien de recherche sur l'énergie et l'environnement (PEC) : Le PEC national a été créé en 1993 et est une institution nationale de R&D responsable de la recherche et de la mise en œuvre des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Palestine. Sa mission comprend la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'énergie propre pour l'environnement. Le PEC est lié à des partenaires nationaux, régionaux et internationaux par un réseau très solide basé sur des partenariats. Le PEC dispose d'une gestion financière indépendante, auditée à la fois par l'Autorité palestinienne de l'énergie et le ministère des Finances.

Références

- https://unctad.org/system/files/official-document/gdsapp20041_en.pdf
- <https://al-shabaka.org/briefs/climate-change-the-occupation-and-a-vulnerable-palestine/>
- <https://switchmed.eu/wp-content/uploads/2020/04/National-Scaling-up-Roadmaps-EN-Palestine.pdf>

Tunisie

En Tunisie, les PME représentent plus de 94 % des industries manufacturières. Les PME sont également présentes dans d'autres secteurs importants, notamment le commerce de détail, les services, la restauration et l'hébergement et la santé. Les PME manufacturières se répartissent comme suit.



Caractéristiques du tissu industriel tunisien en 2011 Cadre institutionnel et financement des PME (Bouali Mounira)

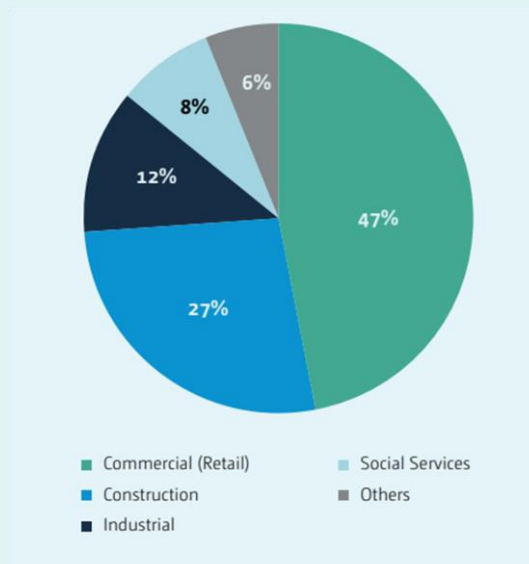
« En Tunisie, le changement climatique va entraîner une baisse des ressources en eau, le pays connaissant déjà une situation de stress hydrique. Le littoral sera également gravement affecté par l'érosion, le retrait du trait de côte, la salinisation des nappes phréatiques côtières et la submersion des terres agricoles dans les zones côtières. Si les effets du changement climatique affectent le littoral, le tourisme sera également menacé. Les effets du changement climatique auront également un impact sur l'agriculture, la production agricole diminuera et le secteur de la santé ne sera pas épargné. Enfin, deux tiers du territoire tunisien pourraient être touchés par la désertification » (Citation de Nidhal Attia, expert national en changement climatique lors du séminaire : « Le changement climatique en Tunisie : gestion des impacts »)

Adapt-CC : Renforcement des capacités et soutien à la mise en œuvre de la politique nationale d'adaptation au changement climatique (GIZ et ministère de l'Environnement et des affaires locales) : renforcer les capacités du secteur public et du secteur privé afin qu'ils intègrent l'adaptation au changement climatique dans leurs structures, stratégies et activités.

Arabie Saoudite

Les conditions climatiques en Arabie saoudite sont arides, et le désert de sable rend plusieurs régions sensibles aux inondations et à la désertification. Le secteur agricole est en difficulté en raison des conditions environnementales inadaptées, bien qu'une agriculture pastorale considérable existe dans certaines régions. L'Arabie saoudite ne dispose pas de ressources en eau permanentes et dépend donc des eaux souterraines et du dessalement de l'eau de mer pour satisfaire ses demandes en eau (BM 2020).

Les PME sont bien implantées en Arabie saoudite avec un total estimé à 1,97 million d'entreprises, dont 85 % sont des entreprises à propriétaire unique (micro). Les PME constituent près de 90 % de toutes les entreprises enregistrées et emploient près de 60 % de la main-d'œuvre totale. Plus de 70 % des PME sont actives dans les secteurs du commerce et de la construction, suivis par 12 % dans le secteur industriel (KISR 2018).



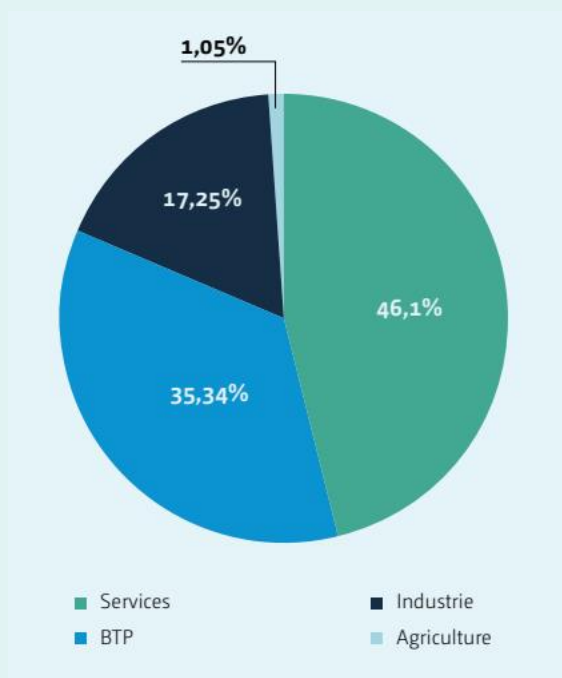
Taqeem est un programme autorisé mis en œuvre par le Saudi Credit Bureau (SIMAH) pour évaluer la capacité financière des PME en Arabie saoudite. Une évaluation méthodologique des PME fait de Taqeem un outil d'interaction efficace entre les banques et les PME. L'académie Taqeem est un centre de formation et de développement de programmes d'études, qui pourrait fournir un programme de formation au changement climatique ciblé.

Références

- Portail de connaissances sur le changement climatique de la Banque mondiale : Arabie Saoudite. <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/saudi-arabia/adaptation>
- Institut koweïtien pour la recherche scientifique, 2018. Statut des PME dans le CCG : politiques, institutions et perspectives d'avenir. Les PME au Koweït : Leur impact et la voie à suivre. Volume IV. TE051C.

Algérie

Les scénarios climatiques futurs prévoient une augmentation des événements climatiques extrêmes affectant de nombreux secteurs vulnérables, ce qui pourrait avoir de graves répercussions socio-économiques (Centre Climatologique National). La situation des secteurs en difficulté tels que l'agriculture pourrait s'aggraver. L'un des défis auxquels l'Algérie est confrontée consiste à sensibiliser le secteur privé aux avantages et aux bénéfices du changement climatique. Les PME jouent un rôle très important pour l'économie en contribuant au PIB et à la valeur ajoutée hors hydrocarbures. Les PME sont actives dans une variété de secteurs, notamment les travaux publics et le bâtiment, les services, l'industrie et l'agriculture (voir le graphique ci-dessous).



Références : LES PME/PMI EN ALGERIE : ÉTAT DES LIEUX
SME/SMI IN ALGERIA: INVENTORY OF FIXTURES
Samia GHARBI, 2011

Bahreïn

Si le changement climatique menace toutes les monarchies arabes du golfe Persique, l'élévation du niveau des mers mettra Bahreïn particulièrement en danger. Entre 27 et 56 % du plus petit pays de la région MENA pourraient être submergés par la hausse du niveau de la mer d'ici 2100 (LobeLog 2019).

Sur un total de 92 000 entreprises de Bahreïn, environ 85 000 étaient considérées comme des micro-entreprises en 2018, tandis que 5500 étaient petites et 950 moyennes, contre 176 grandes (Statista 2021). Les PME de Bahreïn représentent plus de 99 % des entreprises actives, et sont à l'origine de 73 % des emplois du secteur privé et de 28 % du PIB de Bahreïn (Oxford Business Group, 2018). Les informations sur la contribution des PME aux différents secteurs de l'économie n'étaient pas disponibles.

L'un des principaux outils de développement des PME de Bahreïn est l'organisme semi-gouvernemental **TAMKEEN**, créé en 2006. Il encourage la création d'entreprises et fournit le soutien nécessaire pour accroître la productivité des entreprises existantes. Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'amélioration des compétences et l'assistance pratique aux PME par le biais du programme de soutien aux entreprises et du programme de certification professionnelle. Fin 2015, Tamkeen avait formé près de 95 000 personnes et noué des relations avec plus de 50 instituts professionnels (Oxford Business Group 2018).

Références

- LobeLog 2019: <https://lobelog.com/will-bahrain-disappear-beneath-the-waves/>
- Amba SM, Abdulla H., 2014. L'impact des systèmes d'entreprise sur les PME du Royaume de Bahreïn. International Journal of management and Marketing Research 7(1):49-57
- Oxford Business Group, 2018 : De nouvelles initiatives gouvernementales soutiennent les petites et moyennes entreprises de Bahreïn. <https://oxfordbusinessgroup.com/analysis/thinking-big-small-businesses-support-gdp-and-private-sector-employment-and-government-helping-them>, consulté le 15/01/2021.

Statista 2021 : Nombre d'entreprises à Bahreïn en 2018, par taille.
<https://www.statista.com/statistics/943018/bahrain-number-of-enterprises-by-size/>

Libye

Il n'existe pas de données officielles sur le nombre ou la taille des PME en Libye. L'industrie alimentaire et des boissons représente la plus grande part des PME. Le secteur manufacturier est dominé par la production d'aliments, de bois et de métaux. Un petit nombre de PME sont également engagées dans l'industrie de l'habillement et la production de céramiques et de briques.

OCDE (2016) : Les PME dans la reconstruction de la Libye : préparation à une économie post-conflit, le développement

Koweït

En raison de la nature de ses côtes de faible altitude, le Koweït est exposé à l'élévation du niveau de la mer associée au changement climatique. Avec une élévation de 0,5 à 2 mètres, le Koweït pourrait perdre jusqu'à 3 % de son territoire côtier, ce qui affectera 5 % de son PIB (NDC Kuwait 2015).

L'économie du Koweït est dominée par le pétrole et par le secteur public. Plus de 80 % de la main-d'œuvre nationale totale, soit environ 390 000 personnes, sont employés dans le secteur public. Le secteur privé ne représente que 19 %, soit 73 500 personnes. Moins de 7 % de la main-d'œuvre nationale koweïtienne, soit environ 27 000 personnes, travaillent dans le secteur des PME, qui ne contribue que pour une infime fraction de 3 % au PIB (Marmore Mena Intelligence 2020).

On estime qu'il y a environ 25 à 30 000 PME au Koweït, ce qui représente environ 90 % du nombre total d'entreprises. Environ 40 % d'entre elles se trouvent dans le secteur du commerce de gros/de détail ainsi que dans les hôtels et restaurants, et 33 % dans les secteurs de la construction et de l'industrie (Marmore Mena Intelligence 2020). Le Koweït ne dispose pas d'une base de données détaillée qui traite des PME au sein de définitions de classes de taille et de classifications sectorielles divergentes.

Le Fonds national pour le développement des PME (The SME Fund), créé avec un capital de 2 milliards de KD, accorde des prêts aux PME, le financement maximum offert étant de 500 000 KD par entreprise, et aura une vue d'ensemble du paysage des PME. Il propose également, entre autres, des programmes de formation aux PME et pourrait constituer une ressource utile pour le renforcement des capacités.

Références

- Ahmed Abdel Rahman Ahmed et Abdullah Al-Owaihian 2015 : PME du Koweït : taille, obstacles et remèdes suggérés. *Int. Journal of Managerial Studies and Research* 3(8):7-14
- Marmore Mena Intelligence, 2020 : Les PME koweïtiennes après COVID-19 : situation actuelle. Publié par le Centre financier du Koweït K.P.S.C (Markaz). www.markaz.com%2Fgetmedia%2F653b185f-65b8-4fe7-8e62-3017f3e678c0%2FNote-on-Kuwait-SMEs-ENG-16-07-2020_1.pdf.aspx&usg=AOvVaw1uvJHilOilguN61daoygVv
- Koweït 2015 : contributions déterminées au niveau national prévues. Soumis à la CCNUCC.

État du Qatar

Le Qatar manque de terres arables et de ressources en eau et est donc particulièrement vulnérable aux effets du réchauffement climatique. Il fait partie des 10 pays qui seraient les plus touchés par l'élévation du niveau de la mer en termes de pourcentage de la superficie terrestre et des zones humides affectées, ce qui affecterait fortement les côtes et la vie marine, tandis que la hausse des températures menacera la sécurité de l'eau et réduira l'efficacité des usines de dessalement vitales de la région (Al-Khater 2020).

L'économie du Qatar est l'une des plus riches du monde et repose essentiellement sur les exportations de pétrole. En ce qui concerne les entreprises privées, les secteurs de l'industrie, de la construction et des transports ne représentent que 25 % du total des entreprises enregistrées, mais emploient environ 70 % de la main-d'œuvre totale du secteur privé. Aucune donnée n'est disponible, mais il est probable que les micro et petites entreprises soient surtout actives dans le secteur commercial, tandis que les entreprises moyennes se trouvent dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des transports (KISR 2018).

Une agence de soutien aux PME est Enterprise Qatar (EQ), un guichet unique qui soutient et promeut les capacités opérationnelles des entreprises. EQ offre un large éventail de services aux entrepreneurs et aux PME, notamment en matière d'éducation, d'orientation, de recherche et d'arrangements financiers. EQ soutient des projets par le biais de sociétés avec des établissements d'enseignement réputés, et pourrait servir d'hôte à des programmes de formation dédiés au changement climatique.

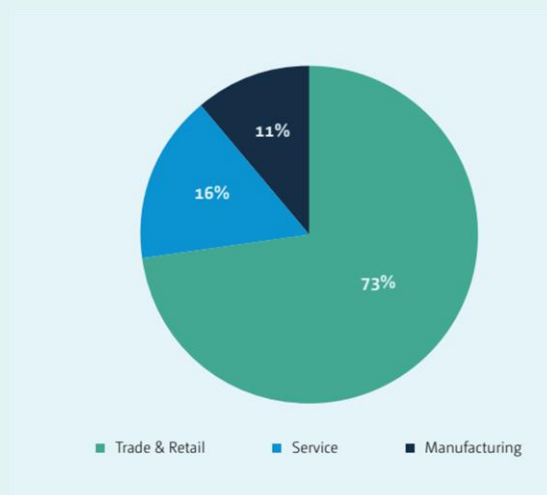
Références :

- Al-Khater H.E. Lolwah R. 2020 : les petits États et le changement climatique : le cas du Qatar. <https://www.wilsoncenter.org/article/small-states-and-climate-change-case-qatar>
- Institut koweïtien pour la recherche scientifique, 2018. Statut des PME dans le CCG : politiques, institutions et perspectives d'avenir. Les PME au Koweït : Leur impact et la voie à suivre. Volume IV. TE051C.

Émirats arabes unis (ÉAU)

Les Émirats arabes unis sont l'un des pays où le taux de vulnérabilité aux effets potentiels du changement climatique est le plus élevé. Les conséquences sont les suivantes : températures plus élevées, moins de précipitations, sécheresses, augmentation du niveau de la mer et multiplication des tempêtes. Les conséquences de ces impacts sont intenses sur les infrastructures, la santé humaine et l'habitat naturel, ce qui affecte divers secteurs et politiques de développement, y compris les secteurs socio-économique, sanitaire et environnemental (UAE 2020).

Il n'existe pas de définition commune des PME dans les ÉAU, de sorte que les chiffres ne sont pas faciles à comparer entre les différents émirats. Selon le ministère de l'Économie, les PME représentent près de 95 % de toutes les entreprises opérant dans le pays. Rien qu'à Dubaï, les PME représentent 95 % de toutes les entreprises, emploient 42 % de la main-d'œuvre et contribuent pour environ 40 % au PIB de Dubaï. Les PME sont actives dans des domaines diversifiés liés au commerce et aux services.



Les PME sont particulièrement bien implantées à Dubaï, notamment grâce à Dubai SME, créée en 2002. Elle encourage l'innovation et le leadership dans tous les segments du secteur des PME et soutient les entrepreneurs dans toutes les phases de leur développement. À Abu Dhabi, le Khalifa Fund est la principale autorité en matière de PME depuis 2007.

Annexe D : Matrice générale - Cartographie des organismes de recherche et des universités et de leurs offres existantes pour répondre aux besoins de renforcement des capacités du secteur privé et des PME.

Institution/Organisation	Offres existantes selon les principales catégories de renforcement des capacités			
	Gestion et atténuation des risques	Accès au financement	Connaissance des impacts climatiques	Compréhension des politiques climatiques pertinentes aux entreprises
Maroc				
<i>IECM - Initiative Entreprises Climat Maroc (initiative climatique pour les entreprises marocaines)</i>	x		x	X
<i>Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C) - Collège Secteur Privé (CSP)</i>	x		x	X
<i>Université Ibn tofail (adaptation au climat)</i>			x	
Palestine				
<i>Institut de recherche appliquée de Jérusalem</i>			x	
<i>Université ouverte Al Quds</i>			x (agriculture)	
<i>Université technique de Palestine</i>			x (agriculture)	
<i>Centre palestinien de recherche sur l'énergie et l'environnement</i>	x	x	x	x
Tunisie				
<i>Université de Carthage</i>			x	
<i>Institut National Agronomique de Tunisie (INAT)</i>			x	
Algérie				
<i>Université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen</i>			x	

<i>Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT)</i>	x		x	x
<i>L'Observatoire de la Souveraineté Alimentaire et de l'Environnement (OSAE)</i>	x		x	
Jordanie				
<i>La Société de développement des entreprises de Jordanie (JEDCO)</i>		(x)	x	
Égypte				
<i>Unité PME de l'Institut bancaire égyptien</i>		x		
Bahreïn				
<i>TAMKEEN</i>	x	x	x	x
Koweït				
<i>Fonds national pour le développement des PME</i>		x		
Qatar				
<i>Entreprise Qatar</i>		x	x	
<i>Université du Qatar - Collège des affaires et de l'économie</i>			x	
<i>Factory One</i>	x		x	x
Dubaï				
<i>Dubaï SME</i>		x	x	x
<i>Régional Cooperation Centre Dubai</i>	x		x	
Liban				
<i>Université islamique du Liban</i>			x	
<i>Université américaine de Beyrouth</i>			x (agriculture)	
Régional				
<i>BERD - FINTECC</i>	x	x	x	x
<i>Hub climatique pour les PME</i>	x	x	x	x
<i>Pacte mondial des Nations unies</i>	x		x	x

Annexe E : Tentative de rapprochement entre les offres de formation proposées par les organismes de recherche et les universités et les besoins identifiés du secteur privé et des PME en matière de renforcement des capacités.

Offres potentielles Besoins en renforcement des capacités et lacunes	Gestion et atténuation des risques	Accès au financement climatique	Connaissance du changement climatique	Compréhension des politiques climatiques pertinentes aux entreprises
Une base d'information solide sur les impacts et les risques Identification des mesures climatiques Capacité technique Connaissance de l'accès aux opportunités financières Compréhension des politiques climatiques pertinentes aux entreprises	Environ 43 %* des organisations sélectionnées ont les connaissances nécessaires pour proposer des formations en gestion des risques.	Environ 31 %* des organisations sélectionnées ont les connaissances nécessaires pour proposer des formations sur l'accès au bon financement climatique.	Plus de 93 %* des organisations sélectionnées ont les connaissances nécessaires pour offrir des formations potentielles sur les aspects techniques du changement climatique.	Plus de 34 %* des organisations sélectionnées ont les connaissances nécessaires pour proposer des formations sur les PME et les politiques climatiques.

* Note : les pourcentages ci-dessus ont été calculés à partir d'un échantillon de 29 organismes de recherche et d'universités de la région MENA, sur la base des résultats présentés à l'Annexe D.

Bien que la plupart des organisations/centres de recherche sélectionnés dans la région MENA aient le potentiel pour proposer des formations sur la compréhension des impacts du changement climatique en général, l'identification de mesures climatiques potentielles et la fourniture d'un soutien technique au développement de projets/produits, ainsi que des informations claires sur le type de secteurs qui pourraient être couverts ne sont pas toujours fournies, à l'exception de certains instituts de recherche (spécialisés dans la recherche agricole, par exemple) ou d'organisations/initiatives internationales ciblant des mesures d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables. Sur la base des résultats de l'enquête, les formations sur la connaissance du changement climatique et les aspects techniques devraient être plus spécifiques au secteur afin de prendre des décisions éclairées sur les mesures d'action climatique réalisables et appropriées. En examinant les profils des pays (Annexe C) et les secteurs où les PME sont les plus actives, on peut commencer par les secteurs suivants : Industrie manufacturière, commerce, agriculture (y compris le secteur agroalimentaire), commerce de détail, services et secteur industriel. Les modules de formation qui pourraient être développés peuvent inclure des aspects tels que la sensibilisation aux risques liés au changement climatique et à leurs

impacts, le soutien au développement d'outils pour la conception de stratégies d'atténuation et d'adaptation appropriées dans le contexte des PME.

Au vu des résultats de l'Annexe D, la majorité des organisations/instituts de recherche évalués pourraient être en mesure de proposer des formations sur la compréhension des impacts du changement climatique, des risques et des mesures d'adaptation et d'atténuation possibles. Souvent, cela peut impliquer de modifier les programmes d'études existants, mais l'évaluation de ce point et la mesure dans laquelle cela peut être nécessaire dépassent le cadre de cette étude cartographique. Les domaines dans lesquels les offres de renforcement des capacités pourraient faire défaut comprennent l'orientation sur la manière d'accéder au financement climatique et sur la compréhension des politiques climatiques pertinentes aux entreprises, ce qui, là encore, signifie que de telles offres pourraient devoir être développées. Il convient de tenir compte de ce que les organisations et initiatives à vocation plus pratique offrent déjà et de ce qu'elles devraient offrir dans une perspective plus universitaire/de recherche, en se complétant les unes les autres (voir ci-dessous).

La plupart des organisations listées dans l'Annexe D qui pourraient potentiellement fournir une formation sur les opportunités de financement potentielles offrent déjà des programmes de soutien pour encourager les PME à s'attaquer au changement climatique. Elles disposent généralement d'experts internes qui peuvent offrir des conseils sur la faisabilité financière des technologies climatiques ou sur les modalités de financement existantes des banques nationales (par exemple, la BERD avec son programme FINTECC). Ces organisations ont une grande connaissance du paysage du financement climatique et comprennent les priorités nationales, ainsi que les programmes existants et les produits financiers que les banques nationales pourraient offrir, qui sont spécifiques aux PME. En ce qui concerne une compréhension de l'atténuation des risques climatiques et des politiques climatiques pertinentes pour les PME, certaines institutions privées comme l'IECM (basée au Maroc) ont déjà proposé des formations sur la compréhension et l'intégration des risques/opportunités climatiques dans les activités des PME et sur la manière dont les PME peuvent atténuer et minimiser leurs émissions de GES afin de s'aligner sur les priorités nationales.